

Et si l'Espagne emboîtait le pas aux Etats-unis dans la question du Sahara marocain ?

Il y va de l'intérêt de Madrid et de celui de la Méditerranée occidentale, décrète l'expert international Pedro Canales



Lire page 3

Saad Dine El Otmani : *La décision américaine constitue un coup dur pour les thèses séparatistes et un aboutissement pour les efforts déployés par le Royaume*



Page 4

L'industrie manufacturière optimiste pour la fin de l'année



Légère augmentation de la production et stabilité des effectifs au quatrième trimestre

Page 10



William S. Burroughs
Une escapade à Tanger

Pages 14-15

Coupe du Trône
OCK-WAC à l'affiche
Qui du MAT ou du FUS quittera d'entrée la compétition ?



Page 23

Mohamed Benabdelkader s'enquiert de l'avancement des travaux d'aménagement du tribunal administratif d'Agadir

Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, s'est enquis lundi de l'état d'avancement des travaux d'aménagement du tribunal administratif d'Agadir.

Nécessitant une enveloppe de plus de 6 MDH, ce projet porte notamment sur l'installation d'un ascenseur, la mise en place de bureaux, d'une cantine et d'une salle de prière, ainsi que l'aménagement des archives et la réalisation des travaux de réseau électrique et informatique.

A cette occasion, Mohamed Benabdelkader, accompagné de plusieurs responsables judiciaires et élus locaux, a effectué une tournée dans les différentes dépendances et structures de ce tribunal.

Par ailleurs, le ministre a procédé à la Cour d'appel à la remise de wissams Royaux dont SM le Roi Mohammed VI a bien voulu gratifier des fonctionnaires et cadres du secrétariat-greffe au niveau de la circonscription judiciaire d'Agadir et ce à l'occasion du 21ème anniversaire de la fête du Trône.

Dans une déclaration à la MAP, Mohamed Benabdelkader a indiqué que sa visite à la circonscription judiciaire d'Agadir s'inscrit dans le cadre des tournées effectuées dans les différentes régions du Royaume, pour s'enquérir du bon déroulement des chantiers liés aux infrastructures judiciaires.



Le Maroc et les pays de l'ASEAN veulent échanger leurs expériences en matière d'enseignement supérieur

Le renforcement des partenariats entre les universités, les établissements de formation et les structures de recherche marocaines et leurs homologues des pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) a été au centre d'une réunion de travail, tenue lundi à Rabat, entre le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Saaid Amzazi, des ambassadeurs ainsi que des chargés d'affaires représentant un certain nombre de pays de l'ASEAN, à savoir la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie, Brunei, le Vietnam et les Philippines.

Selon un communiqué du ministère de l'Éducation nationale, cette réunion a été axée sur les moyens de renforcer les relations bilatérales et multilatérales dans les domaines afférents au système de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur et de la

recherche scientifique.

Les discussions ont également porté sur plusieurs aspects, notamment l'échange d'expériences et d'expertise et le soutien à la mobilité des étudiants et professeurs, ainsi que le co-encadrement des thèses de doctorat.

Compte tenu de l'intérêt accordé par le Maroc à la coopération Sud-Sud et à la région de l'Asie du Sud-Est en particulier, le Maroc représente le premier pays africain et arabe à adhérer, le 6 septembre 2016, au Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est, dans l'ambition d'établir des relations efficaces et institutionnalisées avec ces pays.

Près de 100 étudiants des pays d'Asie du Sud-Est poursuivent leurs études universitaires dans des établissements publics d'enseignement supérieur au Maroc, au titre de l'année universitaire 2019-2020, répartis entre diverses universités et disciplines académiques et scientifiques.

Une délégation marocaine en Israël pour préparer l'ouverture d'un bureau de liaison

Identification de plusieurs secteurs de partenariat

Une délégation marocaine est en visite en Israël afin de préparer la réouverture d'un bureau de liaison, a indiqué lundi à l'AFP une source proche du dossier, quelques semaines après l'annonce de la normalisation des relations entre les deux pays.

Des responsables marocains sont arrivés dimanche en Israël, soit moins d'une semaine après la visite d'une délégation israélienne à Rabat, pour signer une série d'accords. Il s'agit d'une visite "technique" préliminaire visant à préparer l'ouverture d'un bureau de liaison, a indiqué à l'AFP une source proche du dossier.

Ce déplacement de plusieurs jours doit être suivi par la visite d'une délégation plus importante, a ajouté cette source sous couvert d'anonymat, sans donner d'autres précisions.

Il convient de rappeler que deux bureaux diplomatiques avaient déjà assuré la liaison entre le Maroc et Israël après les accords de paix israélo-palestiniens d'Oslo de 1993, jusqu'à leur fermeture après le déclenchement de la seconde In-

tifada en 2000.

A signaler également que plusieurs secteurs industriels à fort potentiel de partenariat ont été identifiés lors d'un entretien, tenu lundi en mode visioconférence, entre le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, et le ministre israélien de l'Économie et de l'Industrie, Amir Peretz.

Il s'agit notamment du textile, de l'agro-industrie, de la recherche et développement (R&D) appliqués à l'industrie, des technologies vertes et de l'industrie des énergies renouvelables, précise le ministère dans un communiqué, ajoutant que les deux parties ont convenu de la mise en place d'un groupe de travail conjoint pour élaborer un plan d'action dans les secteurs identifiés.

L'entretien entre les deux parties a porté sur les perspectives d'une coopération fructueuse entre les deux pays, s'appuyant sur leurs avancées économiques et répondant à leurs priorités et stratégies de développement, fait savoir la même source.

Et si l'Espagne emboîtait le pas aux Etats-unis dans la question du Sahara marocain ?



Il y va de l'intérêt de Madrid et de celui de la Méditerranée occidentale, déclare l'expert international Pedro Canales



L'Espagne emboîterait-elle le pas aux Etats-Unis et reconnaîtra-t-elle la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud ? Quelques voix espagnoles appellent le gouvernement de ce pays à franchir ce pas comme c'est le cas de l'expert Pedro Canales.

Ce dernier a exprimé dans un article publié récemment dans le magazine espagnol *Atalayar* que Madrid «doit suivre la voie ouverte par le président des Etats-Unis, Donald Trump et reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara, pour contribuer à la stabilité de la Méditerranée occidentale».

Selon cet expert, « le plus conforme à la responsabilité de l'Espagne serait de reconnaître que le territoire est légalement sous l'administration du Maroc, ce qui impliquerait de facto l'acceptation de sa souveraineté sur

celui-ci. Il a également souligné que l'accord de Madrid de 1975 signé par l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie qui a scellé la décolonisation de ce territoire est «légal» et fait partie des documents officiels de l'ONU.

Il a aussi précisé qu'en reconnaissant la souveraineté du Maroc sur le Sahara, l'Espagne «gagnerait en stabilité politique et en sécurité dans la région qui englobe l'Afrique du Nord-Ouest et l'Europe du Sud-Ouest» et débloquerait le projet du Grand Maghreb uni dont elle ferait naturellement partie, fait remarquer ce spécialiste des questions du Maghreb et ancien correspondant de plusieurs quotidiens espagnols dans la région.

L'importance de cet article réside dans le fait que son auteur a été durant plusieurs années correspondant du quotidien espagnol *El País* à Rabat et que, partant, il connaît parfaitement

les dessous des relations entre Rabat et Madrid.

Cet article a été publié quelques jours après l'intervention du porte-parole du Parti nationaliste basque (PNV), Aitor Esteban, au Congrès des députés espagnol, qui avait affirmé que le Polisario doit comprendre « ce qui est possible et ce qui est impossible » pour parvenir à une solution à la question du Sahara marocain. « Le monde a beaucoup changé ces dernières années. Ainsi, il faut faire comprendre au Polisario ce qui est maintenant possible et ce qui est impossible » pour le règlement de la question du Sahara, avait souligné le porte-parole de ce parti.

« Du point de vue géostratégique, le Polisario a perdu (...) donc il doit chercher une solution dans le cadre du possible » pour régler ce conflit artificiel, avait-il mis en exergue lors d'un

débat tenu en présence du chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, et de plusieurs membres de l'exécutif.

« Nul ne peut nier l'importance géostratégique de plus en plus affirmée du Maroc, dans la lutte contre le terrorisme, l'immigration illégale et dans d'autres domaines », a, en outre, précisé Aitor Esteban. Pour cette raison, le porte-parole du PNV a mis l'accent sur l'impératif de préserver une bonne relation avec le Maroc, « un pays important » pour l'Espagne et l'UE.

Par ailleurs, et lors d'un débat organisé récemment par la plateforme numérique *Awacer TV* relevant du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) sous le thème « Le Polisario et les menaces sécuritaires et terroristes : entre droit international et défis géopolitiques », le directeur de l'Observatoire international de la

sécurité en Espagne, José María Gil, a assuré que la position de son pays est «clairement du côté marocain mais qu'elle devra être plus affirmée».

Par contre, un autre journaliste, à savoir Ignacio Cembrero (qui était également correspondant à Rabat) a estimé récemment dans un article que l'Espagne ne pourrait pas suivre pour le moment l'exemple américain, affirmant que la diplomatie marocaine va exercer des pressions « sur la France et l'Espagne, ses deux principaux partenaires en Europe, pour qu'elles emboîtent le pas aux Etats-Unis. Elles ne le feront probablement pas, mais peut-être que Paris - encore plus sensible que Madrid aux arguments de Rabat - pourrait prendre cette initiative, le gouvernement espagnol se trouverait alors dans l'embarras vis-à-vis de son voisin du Sud».

Mourad Tabet

Saad Dine El Otmani : *La décision américaine constitue un coup dur pour les thèses séparatistes et un aboutissement pour les efforts déployés par le Royaume*



La reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara constitue un acquis diplomatique sans précédent, a déclaré lundi le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, en réponse à une question orale à la Chambre des représentants portant sur "le bilan et les perspectives de l'action diplomatique marocaine sur la question du Sahara marocain".

Lors de la séance plénière présidée par Habib El Malki, président de la Chambre des représentants, consacrée aux questions de politique générale, le chef du gouvernement a relevé que la décision américaine constitue un aboutissement diplomatique sans précédent, réalisé par le Maroc pour son intégrité territoriale et contre les ennemis du Royaume.

En effet, la décision historique des Etats-Unis d'Amérique n'est autre que l'aboutissement de plusieurs années d'effort diplomatique sur la scène américaine, a affirmé Saad Dine El Otmani, notant que l'orientation générale de cette décision figure dans le rapport explicatif accompagnant le budget du département d'Etat des Etats-Unis au titre des années 2018-2019, émis par le Congrès américain et que l'annonce présidentielle est venue concrétiser cette orientation dotée d'un pouvoir exécutif difficilement annulable.

Le responsable gouvernemental a souligné que la reconnaissance américaine fut suivie de quatre importantes décisions souveraines, à savoir la reconnaissance de la

souveraineté marocaine sur toute la région du Sahara marocain, le soutien au plan d'autonomie comme seule initiative pour parvenir à une solution juste et durable à la question du Sahara marocain, l'ouverture d'un consulat général à Dakhla et l'encouragement des investissements dans la région du Sahara marocain.

L'importance de cette décision découle du fait que les Etats-Unis d'Amérique sont la plus grande puissance mondiale et membre permanent du Conseil de sécurité, a affirmé Saad Dine El Otmani, les qualifiant de "porte-plumes" du Conseil de sécurité en ce qui concerne les décisions liées à la question du Sahara marocain.

A cet égard, l'ambassadrice, représentante permanente des Etats-Unis auprès des Nations unies, Kelly Craft, a informé officiellement le Conseil de sécurité de l'ONU et le Secrétaire général de cette organisation du contenu de la Proclamation émise par le président américain Donald Trump, reconnaissant la souveraineté pleine et entière du Royaume du Maroc sur son Sahara, a-t-il rappelé.

Cette réalisation, poursuit le chef du gouvernement, reflète la "position claire" des Etats-Unis sur la question du Sahara marocain, fondée sur la reconnaissance de la souveraineté du Royaume du Maroc sur son Sahara, relevant que la décision figure dans le Federal Register et est enregistrée auprès des Nations unies.

"La mise en œuvre effective de la décision historique des Etats-Unis de reconnaî-

tre la souveraineté du Royaume sur l'ensemble du Sahara marocain poussera d'autres pays à suivre cette voie sur le plan politique et économique", a-t-il fait observer, ajoutant que cette décision constitue un coup dur pour les thèses séparatistes et un aboutissement pour les efforts déployés sous les Hautes directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au profit de l'intégrité territoriale du Royaume.

Parallèlement aux efforts diplomatiques, le Royaume a poursuivi ses efforts de développement afin de faire des provinces du Sud un pôle civilisationnel exceptionnel, a noté le responsable, soulignant que la mise en œuvre du programme de développement des provinces du Sud couvrant la période 2016-2021 se déroule conformément au calendrier préétabli et la majorité des projets sont réalisés à 70%.

En ce qui concerne les récentes victoires au profit de la cause nationale, il est important, selon Saad Dine El Otmani, de s'arrêter sur l'intervention réussie et décisive des Forces armées Royales (FAR), le 13 novembre dernier au passage d'El Guerguarat, sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, Chef suprême et Chef d'état-major général des Forces armées Royales.

"Plus de 75 pays ont salué l'action pacifique menée par les FAR et la réouverture du passage d'El Guerguarat aux mouvements civil et commercial", a-t-il dit, ajoutant qu'aucun pays au monde n'a appuyé les actions déstabilisatrices des séparatistes, à l'exception de l'Algérie voisine qui a mobi-

lisé des médias officiels pour diffuser de fausses informations sur la situation au Sahara marocain, dans le cadre d'une campagne systématique qui a été maîtrisée par la presse nationale et l'appareil diplomatique marocain.

Il a réitéré, à cette occasion, l'engagement du gouvernement avec toute responsabilité à soutenir les initiatives et les décisions de SM le Roi au service de la cause nationale et des intérêts suprêmes du Maroc, louant à cet égard les efforts déployés par le Souverain, à travers sa politique sage et éclairée et son leadership clairvoyant.

S'agissant des perspectives de la question de l'intégrité territoriale du Royaume, le chef du gouvernement a affirmé que le Maroc poursuivra son engagement vis-à-vis des efforts du Secrétaire général des Nations unies visant à relancer le processus politique, sur la base des critères adoptés par le Conseil de sécurité dans sa résolution n° 2548, notant que "le Royaume reste convaincu que le processus ne réussira pas sans la participation sérieuse de la principale partie à ce différend régional, l'Algérie, et que l'initiative d'autonomie reste la seule et unique solution pour mettre fin à ce conflit artificiel.

"La série de victoires politiques et diplomatiques successives réalisées par le Royaume en faveur de sa première cause nationale ne fera que renforcer la mobilisation des Marocains derrière SM le Roi pour aller de l'avant et résoudre ce conflit artificiel", a-t-il conclu.

Youssef Imani, ambassadeur du Maroc au Rwanda

La Proclamation du président Trump sur le Sahara aura un impact inédit



La décision des Etats-Unis de reconnaître, par une Proclamation signée par son président, la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara encouragera d'autres pays à suivre la démarche de Washington, a affirmé l'ambassadeur du Maroc au Rwanda, Youssef Imani.

Cette reconnaissance aura un impact inédit sur les relations bilatérales et encouragera d'autres pays à suivre la démarche des Etats-Unis, que ce soit en ouvrant

des représentations diplomatiques au Sahara marocain ou en investissant dans les provinces du Sud du Royaume", a souligné le diplomate marocain dans un entretien publié lundi par l'Agence rwandaise d'information (ARI).

Cette décision historique vient renforcer le partenariat stratégique traditionnel liant Rabat et Washington et le relever au niveau d'une "véritable alliance" couvrant tous les domaines, a relevé Youssef Imani, notant que cette recon-

naissance réaffirme également le soutien à la proposition marocaine d'autonomie, comme l'unique base pour une solution juste et durable au différend régional sur le Sahara marocain.

"Il s'agit d'une expression de la confiance dans la stabilité, le développement et la prospérité dont jouissent les provinces du Sud du Royaume", a-t-il soutenu.

Abordant la décision des Etats-Unis d'ouvrir un consulat général à Dakhla, Youssef Imani a souligné que cette représenta-

tion diplomatique, à vocation essentiellement économique, permettra d'encourager les investissements américains et de contribuer au développement socioéconomique au profit de la population du Sahara marocain.

"Cette ouverture permettra de drainer davantage d'investissements directs étrangers dans toute la région, dès lors que les accords déjà conclus entre les deux pays s'étendent naturellement au Sahara marocain", a-t-il poursuivi.

Interrogé sur la récente visite au Maroc d'une délégation américaine israélienne de haut niveau, l'ambassadeur du Royaume a indiqué que la Déclaration conjointe signée lors de cette visite met en avant la Proclamation des Etats-Unis portant sur la reconnaissance de la souveraineté du Royaume sur son Sahara, et réitère la position cohérente, constante et inchangée du Maroc sur la question palestinienne, ainsi que la position du Soudan, en sa qualité de Président du Comité Al-Qods, au sujet de la préservation du statut spécial de la ville Sainte.

S'agissant du rôle de l'Algérie dans le conflit régional sur le Sahara marocain, Youssef Imani a rappelé que la résolution 2548 adoptée, en octobre 2020, par le Conseil de sécurité de l'ONU

consacre, une fois de plus, l'Algérie comme partie prenante dans ce conflit.

"La résolution en question cite l'Algérie, à cinq reprises, soit autant de fois que le Maroc et réaffirme, une fois de plus, la prééminence de l'initiative d'autonomie pour résoudre le conflit artificiel autour du Sahara marocain", a-t-il ajouté.

Pour ce qui est de la situation dans la zone tampon d'El Guerguarat après l'intervention marocaine, le diplomate a fait observer que l'action du Royaume a permis de mettre un terme définitif aux actes de provocation inacceptables et aux intrusions illégales des mercenaires du Polisario dans cette zone.

Rappelant que l'action marocaine est intervenue après l'épuisement de toutes les démarches diplomatiques, menées à travers les offices des Nations unies, Youssef Imani a souligné que la décision du Maroc d'agir à El Guerguarat a permis d'éviter la répétition des intrusions et des actes de provocation des milices des séparatistes.

L'ambassadeur a fait remarquer que de nombreux pays ont exprimé leur soutien à la décision légitime du Maroc d'intervenir pacifiquement pour rétablir la circulation des biens et des personnes dans cette zone stratégique.

Napoléon Campos, expert salvadorien en relations internationales

La reconnaissance américaine de la souveraineté du Maroc sur le Sahara encouragera d'autres pays à faire de même

La reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara constitue un "nouveau tournant" dans le processus politique visant à parvenir à une solution au différend artificiel autour du Sahara marocain, a souligné l'expert salvadorien en relations internationales, Napoléon Campos.

Dans un article publié par le site d'information salvadorien "Bitácora" sous le titre "Un nouveau tournant pour le Sahara", il a affirmé que la décision des Etats-Unis d'Amérique de reconnaître la pleine et entière souveraineté du Maroc sur ses provinces sahariennes marque "un revirement important dans le processus de paix au Sahara", reconnu désormais comme "partie indissoluble du Maroc".

"Il n'est pas facile pour nous de comprendre ce tournant politico-diploma-

tique, mais pour ce faire, nous devons revenir à l'histoire profonde : le Maroc, par l'intermédiaire du sultan Mohammed III, a été le premier Etat au monde à reconnaître les Etats-Unis émergents en 1777, alors que la guerre d'indépendance contre la Grande-Bretagne n'était pas encore terminée. En 1787, le Sénat américain a ratifié le Traité d'amitié et de paix entre les deux nations, officialisant ainsi les liens d'amitié qui existent encore aujourd'hui", a expliqué ce spécialiste en relations internationales.

Pour l'expert salvadorien, la décision du président américain a un impact direct sur le processus de paix mené par les Nations unies autour du Sahara marocain, dans la mesure où la reconnaissance par Washington de la souveraineté marocaine sur le Sahara encouragerait d'autres puissances mondiales à faire de même, citant à ce titre la France pour son rôle

de puissance coloniale et l'Espagne qui a été le dernier pays européen à se retirer du Maroc en 1975.

Il a évoqué, par ailleurs, le communiqué de presse publié par la Maison blanche qui met en évidence la longue histoire d'amitié entre le Maroc et les Etats-Unis et le fait que Washington - depuis l'administration Clinton - soutient la proposition marocaine d'autonomie au Sahara.

Mettant l'accent sur l'importance de la reprise des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël qui n'affectera en rien, selon lui, la position du Maroc dans la défense de la question palestinienne, l'expert salvadorien a souligné que les juifs marocains constituent la plus grande communauté juive du monde arabe et qu'un million de Juifs marocains vivent actuellement en Israël tout en gardant des liens étroits avec leur pays d'origine.



Mustapha El Bouazzaoui, consul général du Maroc à Paris

La diaspora marocaine, une force de lobbying et une valeur ajoutée de la diplomatie parallèle



La diaspora marocaine représente une force de lobbying et une valeur ajoutée de la diplomatie parallèle qui a prouvé son efficacité et son influence dans la défense des intérêts du Maroc, à leur tête le consul général du Royaume à Paris, Mustapha El Bouazzaoui.

"Personne ne peut nier le poids et le rôle non négligeable de la communauté marocaine dans le monde qui atteint les 5 millions d'âmes. Son apport est inestimable. Elle représente une force de lobbying qui fait ses preuves dans la défense de l'intégrité territoriale du Royaume", a souligné le diplomate marocain dans un entretien à la MAP.

"Cette communauté constitue une composante essentielle du peuple marocain prête à défendre ses intérêts et faire face aux ennemis et leurs thèses anti-marocaines.

Les dernières manifestations dans les villes européennes ont été une preuve irréfutable de cette disponibilité innée et spontanée", a-t-il souligné.

Selon le consul général marocain, "la force et l'importance de ces compétences résident dans le patriotisme, l'engagement et la capacité de se mobiliser dans le cadre de structures, alliances et collectifs connus par leur dynamisme et leur activisme permanents et continus". Et d'expliquer que "dans la diplomatie multiforme, la diaspora a toujours été une composante de la diplomatie de la na-

tion, donc une valeur ajoutée de la diplomatie parallèle qui a prouvé son efficacité et son influence dans des forums sur des questions multiples dont les preuves et témoignages en sont nombreux".

"Les acteurs associatifs, les forces vivantes de la société civile et les associations de Marocains établis à l'étranger ont toujours été au rendez-vous et répondent à l'appel quand il s'agit des grandes causes nationales et aussi durant la célébration des événements clés de notre histoire", s'est félicité le consul général du Maroc à Paris, estimant qu'"il est grand temps de donner la parole à cette communauté et de la doter des moyens nécessaires pour qu'elle puisse mener des actions d'envergure et soutenir efficacement son pays d'origine".

"Le combat actuel ne se situe plus au niveau des gouvernements centraux ou de l'exécutif des pays mais plutôt au niveau des élus locaux, des associations de la société civile, des ONG", a estimé le consul général marocain à cet égard. D'où la nécessité d'agir auprès de ces différents acteurs en vue de contrecarrer les actions hostiles au Maroc et démentir les mythes de la propagande anti-marocaine. De là découle "l'importance du rôle des Marocains du monde qui sont conscients de leur devoir de se positionner et d'assumer la mission cruciale de plaider pour agir sur l'opinion publique des pays de résidence et démentir les positions pro-Polisario et des séparatistes dans ces

pays", a-t-il dit.

"Nous avons assisté, tout récemment, à une mobilisation active des membres de la communauté marocaine établie en France lors de la manifestation du 28 novembre dernier, place de la République à Paris, et dans d'autres villes à travers le territoire français. Ce fut le cas aussi en Belgique, en Espagne et aux Pays-Bas lors de manifestations en soutien à la marocanité du Sahara et à l'intervention pacifique des Forces Armées Royales (FAR) en vue de rétablir la libre circulation à El Guerguarat, un point de passage vital liant le Maroc à la Mauritanie, donc à l'Afrique", a tenu à rappeler le diplomate marocain.

"Outre cette mobilisation sur le terrain, les Marocains du monde ont mené d'autres batailles sur d'autres fronts, notamment sur les réseaux sociaux pour exprimer leur adhésion, leur solidarité et leur fierté et surtout pour s'attaquer à tous ceux qui tentent de porter atteinte à l'intégrité territoriale et condamner toutes les manœuvres des séparatistes et de leurs instigateurs", a souligné le consul général du Maroc à Paris.

Revenant sur l'annonce récente par les USA de reconnaître la pleine et entière souveraineté du Maroc sur son Sahara et les échos qu'elle a suscités chez la communauté marocaine en France et de par le monde, le diplomate marocain a affirmé que la décision américaine a eu "un écho très positif au sein de cette

communauté".

"Les membres de cette communauté, vivement animés par l'esprit de solidarité et de militantisme pour la cause nationale, fraîchement vécus lors des dernières manifestations dans plusieurs villes de France et d'Europe, ont salué vivement cette décision et exprimé leur joie et leur fierté des réalisations et du travail acharné de la diplomatie marocaine sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi", a-t-il indiqué.

Selon le diplomate marocain, avec cette décision américaine, qui est "un acte historique d'une extrême importance", "la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara est bel et bien actée".

"Cette décision est une grande victoire de la diplomatie marocaine et le couronnement de tout un processus et un travail de notre diplomatie sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI", s'est-il félicité.

"La diplomatie marocaine qui a fait preuve d'une forte dynamique et a enregistré des réalisations importantes durant ces dernières années est, aujourd'hui, appelée à œuvrer, conformément aux directives Royales, pour consolider les acquis et poursuivre la voie et les efforts pour tirer profit de cette reconnaissance, discréditer les ennemis et leurs thèses et faire échouer leurs manœuvres dans toutes les enceintes et institutions", a conclu le consul général du Maroc à Paris.



Le bilan de la Covid-19 monte en flèche en Russie *L'Afrique du Sud sévit*



Avec un bilan du Covid-19 considérablement revu à la hausse, la Russie est devenue lundi l'un des pays les plus endeuillés au monde, au moment où en Afrique du Sud le cap du million de personnes infectées a été franchi, contraignant le gouvernement à des restrictions plus sévères.

La vente d'alcool est interdite et le port du masque désormais obligatoire partout en Afrique du Sud, a annoncé lundi soir le président Cyril Ramaphosa, qui a également décidé d'étendre le couvre-feu, en vigueur dès 21H00 au lieu de 23H00.

Avec près de 26.000 morts en novembre, et 186.000 cette année, la Russie a vu d'un seul coup son bilan de l'épidémie de Covid-19 multiplié par trois, après l'adoption par l'office russe des statistiques (Rosstat) d'une nouvelle comptabilité plus proche des normes internationales. Le pays comptabilisait précédemment quelque 55.265 morts depuis le début de la pandémie.

Ces nouveaux chiffres placent la Russie au troisième rang mondial, derrière les Etats-Unis (près de 335.000 morts), selon les derniers chiffres publiés lundi soir, et le Brésil (plus de 191.000).

Malgré ce nouveau bilan alarmant, les autorités russes ont rejeté l'idée de tout nouveau confinement, tablant sur l'efficacité du vaccin national, le Spoutnik-V, déployé début décembre.

En dépit de la sévérité de cette pandémie, qui a tué plus de 1,7 million de personnes et en a infecté des dizaines de

millions d'autres, l'OMS s'inquiète de ce qui nous attend à l'avenir, et qui pourrait être "pire".

"C'est une sonnette d'alarme", a prévenu Michael Ryan, le responsable de l'OMS en charge des situations d'urgence lors de la dernière conférence de presse de l'année de l'organisation, en première ligne dans le combat contre la pire pandémie depuis 100 ans. "Cette pandémie a été très sévère. Elle s'est répandue à travers le monde très rapidement et elle a touché chaque recoin de la planète, mais ce n'est pas nécessairement la pire", a mis en garde le médecin, qui dans sa carrière a eu à affronter sur le terrain des agents pathogènes parmi les plus mortels.

Pendant ce temps, les campagnes de vaccination contre le Covid-19 s'enchaînent dans les pays européens, y compris en France où le gouvernement devait réunir mardi un conseil de défense sanitaire, avant un éventuel renforcement des restrictions. Les premières injections du vaccin Pfizer-BioNTech ont eu lieu ce week-end, quelques jours après le feu vert de l'UE.

La livraison des doses dans huit pays européens subira cependant un léger retard, en raison d'un problème logistique à l'usine Pfizer en Belgique, a annoncé le ministère espagnol de la Santé, sans préciser quels étaient les sept autres pays affectés.

Après l'Espagne -qui a officiellement franchi lundi la barre des 50.000 morts-, l'Italie et la France ce dimanche, la Belgique a procédé à de premières injections dans

trois maisons de retraite, et le Luxembourg a vacciné de premiers professionnels de santé.

L'Allemagne, la Hongrie et la Slovaquie avaient ouvert la marche samedi dans l'UE, avec un jour d'avance sur le lancement officiel de la campagne.

Avant eux, de nombreux autres pays à travers le monde avaient commencé à vacciner contre le Covid-19, qui a fait au moins 1.765.049 morts et contaminé plus de 80,6 millions de personnes dans le monde, selon un bilan établi lundi à la mi-journée par l'AFP, avant l'annonce des nouvelles statistiques russes.

Un variant du coronavirus apparu récemment en Grande-Bretagne, vraisemblablement plus contagieux que la souche d'origine, a été repéré dans des pays de plus en plus nombreux. Cette nouvelle souche a été repérée dans plusieurs pays européens et sur d'autres continents, notamment au Canada, en Jordanie ou au Japon.

Cinq cas ont été détectés en Espagne, précisément en Andalousie, onze aux Pays-Bas, et deux en Finlande.

Le Sri-Lanka a quant à lui accueilli lundi ses premiers touristes étrangers depuis neuf mois, avec un vol charter venu d'Ukraine comptant 185 passagers, un "projet pilote", selon le gouvernement, alors qu'une nouvelle souche du virus est apparu sur l'île depuis octobre.

En Chine, une "journaliste citoyenne" qui avait couvert l'épidémie à Wuhan, a été condamnée lundi à quatre ans de prison, au

moment où le pouvoir chinois vante sa réussite dans la lutte contre la maladie.

Face à des niveaux de contamination préoccupants, plusieurs pays sont de nouveau soumis à des mesures de restrictions, alors que la perspective du Nouvel An suscite des inquiétudes.

En Australie, aucun spectateur ne sera autorisé jeudi soir sur les bords de la baie de Sydney pour admirer le traditionnel feu d'artifice du Nouvel An.

La Pologne a entamé lundi un confinement partiel de trois semaines et l'Autriche a confiné sa population samedi jusqu'au 24 janvier.

Et le football lui aussi a été une nouvelle rattrapé par le virus: le choc de la 16e journée du Championnat d'Angleterre (Premier league) entre Everton et Manchester City a été reporté à quelques heures du coup d'envoi, des joueurs et des membres de l'encadrement des Citizens ayant été testés positif au nouveau coronavirus.

Tout cela n'empêchera apparemment pas la star brésilienne du Paris SG et attaquant de la Selecao (sélection brésilienne), Neymar, de fêter le réveillon comme il l'entend: des médias brésiliens assurent qu'il se prépare à organiser une fête géante de fin d'année dans une annexe de sa luxueuse villa près de Rio de Janeiro, ce que son entourage nie farouchement. En attendant, les autorités de Rio de Janeiro ont annoncé lundi la fermeture des accès aux plages pour le Nouvel An afin d'éviter tout rassemblement.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

GRÂCE	FLÛTE	DRAME NIPPON	CRACK INJURES	DE BAS EN HAUT: CONJURE	ROULÉ	LE MÊME	TRÈS PETITE QUANTITÉ	FOU
						FRAUDE BÂTISSE		
FILS D'APOLLON			EN FLAMMES	AVENUE PRONOM			LAC DU SOUDAN	
		FEMME FATALE				DÉSEN- CHANTÉ		
BALAI ÉLITE					NAVIRE À VOILES	EN EFFET	EN BREF	
		SIPÉRANT	DÉCATI	PARTIE D'UNE ÉGLISE			INTERJ- ECTION	NABOT CHEVELU
CUBE SODIUM	ALUMIN- IUM							
		EN CRISE AUTREF- OIS		EN ESPÈCES		CELLIER ARTICLE		
DISCUL- PÉS					ARTICLE ROCHER		ARBRE CONIFÈRE QUEUE	
AVARES	NÉON ENZYME		PRAIRIE			EN BERNE MIETTE		ENLÈVE
			UTOPISTE	LE BOUT DE LA LANGUE		POSSESSIF LETTRES DE CAEN		CHROME
POSSESSIF			BREF ET CONCIS					
TACHE DE VIN					ÉCRIVAIN ANONYME			

Solution mots flechés d'hier

BOI LÂISSE SANS DÉFENSE	TUMUL- TUEUX	POSSESSIF	GRAND BOB	EN APARTE	POSSESSIF	CRIQUE SECON- DER	A	GROSSE CHALEUR	CÉRÉ- MONIE RÉGLÉE	R	NE PAS OBSERVER
D	E	S	A	R	M	A	N	T	I	D	
FUMISTE	F	A	N	T	A	I	S	I	S	T	E
I	F	GODICHE	A	LETTRES DE ROTH	REVEND- EUR DE DROGUES PRYER	D	E	A	L	E	R
CONIFÈRE PLUS	E	N	C	O	R	E	NOTE	F	A	GRASSE	O
RIRE UN PEU	R	I	O	T	E	R	FLAGR- ANT DÉLIT DIEC	F	L	A	G
PANIER À FOND PLAT	V	A	N	MEUR DE JE	T	ROCHE CREUSE	G	E	O	D	E
GRAND CANARD	E	I	D	E	R	FIN PANNÉE	U	STATION ORBITALE MUSSE	M	I	R
A	S	S	A	G	I	E	S	DÉBUT D'UN NATION	P	DIVINITE ÉGYPTI- ENNE	
APRISÉS	C	COLÈRE	EXCÈS DE POIDS	O	B	E	S	I	T	E	
À L'ENVERS FERME ALIMÉ	E	I	M	ÉCHEC COMPLET	U	À L'ENVERS MUSCH- ELUZ	E	N	R	U	B
ENRAGER	E	N	R	A	G	E	R	PLUTTE PLAD'UM	C	A	S
BISQUER TESSON	T	E	T	CUPIDES	R	A	P	A	C	E	S

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaïb Sahoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrébines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					
IV			■			■			■
V									
VI				■			■		
VII								■	
VIII				■					
IX		■			■				■
X								■	
XI									
XII									

HORIZONTALEMENT:

- I. La mer après la campagne.
- II. Ce n'était vraiment pas Miss France (deux mots).
- III. Poisson d'eau douce. - Confirme.
- IV. Fin de groupe. - Promis.
- V. La politique des petits copains.
- VI. La Suisse italienne. - Dans le coup. - La langue dans la poche.
- VII. Remplit les caisses ... de l'État.
- VIII. Un coup à deux balles. - Nicolas 1er.
- IX. Deux points. - Nid de taupes.
- X. Les fêtes de Noël le mettent sur la paille. - Le cimetière des éléphants.
- XI. On y fait son blé.
- XII. Ils ont toujours le dernier mot.

VERTICALEMENT:

- 1. Péril en mer ?
- 2. Répare des tors. - Avec lui, c'est « qui ne dit mot qu'on sent ».
- 3. La fin d'un monopole. - Recommandé.
- 4. C'est-à-dire. - Note. - Péril en mer.
- 5. Ils devraient rester majoritaires en France. - Un bon morceau de lotte.
- 6. La messe est dite. - Matérialisée
- 7. De bien mauvaises idées. - Il nous laisse sur le sable. - Plein d'eau ou pleine d'os, ça dépend du sens.
- 8. Pré-républicain. - Fait son entrée dans le monde. - Il n'y a pas pire !
- 9. Les mots d'ici !

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	L	A	N	G	U	E	B	L	E	U	E
II	O	R	I	E	N	T	E	U	S	E	S
III	U	R	E	S	■	O	R	E	S	■	G
IV	P	I	S	T	O	U	■	T	I	T	O
V	Y	E	■	E	C	R	I	T	E	A	U
VI	E	R	E	S	■	N	■	E	U	C	R
VII	S	E	C	■	T	E	L	S	■	I	D
VIII	T	E	R	R	E	A	U	■	S	T	E
IX	U	S	U	F	R	U	I	T	I	E	R

Grilles de sudoku

Facile

7	1		3	4				
	8	3			6	1	4	7
		4		8		9		
	2		8	9				1
1								2
4			7	1		6		
		2		1		7		
9	4	7	5			3	1	
				3	9		2	4

Moyen

		3	2	6				
		4			7	5		3
8		2		1	3			
4						6		
3				4				1
		1						4
			7	9		2		6
2		8	4			3		
				3	2	9		

Difficile

		8	6					
1		5			7		3	
	3			1				4
				2		8		
8	6		7		5		4	9
		2		6				
9			4			2		
	7		2			4		1
				6	3			

Expert

	4					3		
1					9			
	8	9			3			
				8	5			4
	1	8		2		6	7	
6			1	9				
		4				7	1	
		5						2
	3						6	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	4	9	5	8	7	3	1	2
8	2	5	9	1	3	4	7	6
1	3	7	2	4	6	8	9	5
9	8	3	7	6	5	1	2	4
7	1	4	8	3	2	6	5	9
5	6	2	4	9	1	7	8	3
3	5	6	1	2	8	9	4	7
4	7	1	3	5	9	2	6	8
2	9	8	6	7	4	5	3	1

Moyen

6	4	3	5	9	8	2	7	1
7	9	1	3	2	4	5	6	8
5	2	8	7	1	6	4	3	9
4	1	5	9	3	7	6	8	2
9	8	6	4	5	2	7	1	3
2	3	7	6	8	1	9	5	4
1	6	4	2	7	3	8	9	5
3	7	9	8	4	5	1	2	6
8	5	2	1	6	9	3	4	7

Difficile

8	3	5	9	1	2	4	7	6
7	9	4	6	8	5	1	2	3
2	1	6	4	3	7	5	8	9
9	4	7	1	5	6	8	3	2
3	5	1	2	9	8	6	4	7
6	8	2	3	7	4	9	1	5
1	7	3	8	6	9	2	5	4
5	2	9	7	4	1	3	6	8
4	6	8	5	2	3	7	9	1

Expert

4	5	6	2	1	3	9	8	7
7	2	8	6	9	5	1	4	3
9	1	3	4	8	7	2	5	6
8	4	5	9	3	6	7	1	2
2	9	7	1	5	4	6	3	8
3	6	1	7	2	8	4	9	5
5	7	2	3	4	9	8	6	1
6	8	9	5	7	1	3	2	4
1	3	4	8	6	2	5	7	9

Le dirham se déprécie face à l'euro

Le dirham s'est déprécié de 0,79% par rapport à l'euro et de 0,86% vis-à-vis du dollar américain durant la période allant du 17 au 23 décembre, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Au 18 décembre 2020, l'en-cours des avoirs officiels de réserve s'est établi à 314 milliards de dirhams (MMDH), en progression de 7,9% d'une semaine à l'autre et de 25,2% en glissement annuel, précise la même source.

La banque centrale a injecté, du 17 au 23 décembre, un total de 82,9 MMDH, dont 38,5 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 15,3 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée, 24,2 MMDH dans le cadre des programmes de soutien au financement de la très petite, petite et moyenne entreprise (TPME) et 5 MMDH au titre des opérations de swap de change.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est chiffré à 5,6 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 1,5% en moyenne. Lors de l'appel d'offres du 23 décembre (date de valeur le 24 décembre), BAM a injecté un montant de 44 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Côté Bourse, le Masi s'est déprécié de 0,3%, portant sa contreperformance depuis le début de l'année à 6,4%. Cette évolution trouve son origine notamment dans les baisses enregistrées par les indices sectoriels des "banques" (0,5%) et de l'"agroalimentaire" (1,7%).

A l'inverse, les indices relatifs aux "services de transport" et aux "distributeurs" ont connu des hausses respectives de 2,2% et 1,2%.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est chiffré à 1,7 MMDH, contre 2,1 MMDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen s'est établi à 291,9 millions de dirhams (MDH) contre 184,4 MDH la semaine dernière.

L'industrie manufacturière optimiste pour la fin de l'année



Un vent d'optimisme souffle du côté des entreprises de l'industrie manufacturière qui s'attendent, au quatrième trimestre, à une légère augmentation de leur production et une stabilité des effectifs employés.

Selon les enquêtes de conjoncture réalisées par le Haut-commissariat au plan (HCP) au titre du quatrième trimestre 2020 auprès des entreprises relevant de ce secteur et de ceux de l'extraction, de l'énergie et de l'environnement, ces anticipations seraient attribuables à une hausse de l'activité de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» et de l'«Industrie chimique».

A en croire l'institution publique, elles seraient également dues à une diminution de l'activité de la «Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique» et des «Industries alimentaires».

Concernant les anticipations de l'emploi, les industriels de ce secteur prévoient globalement une stabilité des effectifs employés, a indiqué une note d'information émanant du Haut-commissariat.

D'après la même note d'information, les entreprises opérant dans le secteur de l'industrie de l'extraction prévoient aussi une hausse de leur production en raison principalement de l'accroissement de la production des phosphates.

Le Haut-commissariat a en revanche noté que les patrons de l'industrie extractive s'attendent à une diminution des effectifs em-

ployés au titre du quatrième trimestre.

Pour le même trimestre, les enquêtes réalisées par le HCP auprès des entreprises opérant dans le secteur de l'industrie de l'énergie ont révélé que la production énergétique attendue pour le dernier trimestre de l'année 2020 connaîtrait une diminution attribuable à une baisse de la «Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné».

De l'analyse des résultats du sondage, il ressort que l'emploi connaîtrait également une diminu-

tion au cours de cette même période.

Quant aux entreprises de l'industrie environnementale, elles anticipent une augmentation de la production notamment dans les activités du «Captage, traitement et distribution d'eau» et une stabilité des effectifs employés, a relevé le Haut-commissariat dans sa note d'information.

A noter qu'au troisième trimestre 2020, il ressort des appréciations des chefs d'entreprise opérant dans les secteurs des industries manufacturières que la production de ce secteur aurait connu une baisse.

Cette baisse serait le résultat d'une diminution de la production dans les branches des «Industries alimentaires», de la «Fabrication d'équipements électriques» et de la «Fabrication de textiles» et d'une augmentation de la production dans les branches de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» et de la «Fabrication de boissons», selon le Haut-commissariat.

Au niveau des carnets de commandes du secteur, la note du HCP rapporte qu'ils ont été jugés d'un niveau inférieur à la normale par les chefs d'entreprise, tandis que le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) dans l'industrie manufacturière se serait globalement établi à 76%.

Du côté de l'industrie extractive, il ressort que la production aurait affiché au trimestre précédent une hausse imputable à une

augmentation de la production d'«Autres industries extractives», les carnets de commandes se seraient situés à un niveau normal alors que l'emploi aurait connu une diminution.

En ce qui concerne l'industrie énergétique, les enquêtes réalisées auprès des patrons de ce secteur au troisième trimestre indiquent que la production aurait connu une hausse due principalement à une augmentation de la «Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné».

Pour le même trimestre, les carnets de commandes ont été jugés d'un niveau normal alors que l'emploi aurait connu une diminution. Le Haut-commissariat en déduit que le TUC dans l'industrie énergétique se serait établi à 92%.

Quant à la production de l'industrie environnementale, il ressort qu'elle aurait enregistré une augmentation imputable à une hausse de l'activité du «Captage, traitement et distribution d'eau», selon le sondage réalisé au titre du même trimestre auprès des patrons des entreprises relevant de ce secteur.

«En ce qui concerne les carnets de commandes de ce secteur, ils se seraient établis à un niveau normal et l'emploi aurait connu une augmentation», a souligné le HCP dans sa note d'information estimant, dans ces conditions, que le TUC dans l'industrie environnementale se serait établi à 76%.

Alain Bouithy



Légère augmentation de la production et stabilité des effectifs au quatrième trimestre

Baisse du trafic passager à l'aéroport de Marrakech-Menara à fin novembre dernier

Le nombre des passagers ayant transité par l'aéroport international Marrakech-Menara a enregistré, durant les 11 premiers mois de l'année 2020, une baisse de 75,41% par rapport à la même période de l'année 2019. Ainsi, cette infrastructure aéroportuaire a accueilli à fin novembre dernier un total de 1.444.688 passagers, contre 5.873.966 voyageurs durant la même période de 2019, selon l'Office national des aéroports (ONDA).

Pour le seul mois de novembre 2020, l'aéroport de la cité ocre a enregistré une baisse de l'ordre de 94,42%, par rapport à la même période de l'année écoulée, en accueillant 31.878 voyageurs, contre 571.223 passagers pendant la même période une année auparavant.

Durant le mois de novembre, la part de l'aéroport Marrakech-Menara des mouvements d'avions s'élève à 8,91% sur un total de 5.185 mouvements enregistrés à l'échelle nationale.

Au niveau du Top 5 des routes aériennes internationales en novembre 2020, la ligne Marrakech/Paris-Orly est arrivée 5ème avec 8.012 passagers et une part de 2,74%, derrière celle de Mohammed V/Paris-Orly (4,88%), Oujda/Paris-Orly (3,06%), Mohammed V-Dubaï (2,95%) et Tanger-Malaga (2,94%).

Sur le plan national, le trafic commercial des passagers a accusé une baisse de 71,68% à fin novembre dernier, par rapport à la même période de 2019, en atteignant 6.523.369 voyageurs.

Repli des ventes de ciment à fin novembre

Les ventes de ciment, principal baromètre du secteur du bâtiment et travaux publics (BTP), ont reculé de 10,9% au terme des onze premiers mois de cette année, après -25,1% à fin mai et +3,1% un an auparavant, indique la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Ces ventes ont repris avec le déconfinement progressif (+33% en juin, +18,6% en août, +7,8% en septembre et +6,7% en novembre 2020), mais sans pour autant ab-

sorber la forte chute observée lors des mois de plein confinement (-44% courant les mois de mars à mai 2020), relève la DEPF dans sa note de conjoncture de décembre.

Pour ce qui est des crédits à l'immobilier, ils préservent leur évolution positive, enregistrant une hausse de 1,8% à fin octobre 2020, après +3,2% il y a une année, fait savoir la même source. Cette progression, explique-t-elle, recouvre un accroissement des crédits à l'habitat de 2,6% après +2,2% à fin septembre 2020, allégé par le retrait de ceux accordés à la promotion immobilière de 0,3%

La LF-2021 a introduit des mesures pour faciliter l'accès au logement

La loi de Finances 2021 a introduit des mesures "encourageantes" pour faciliter l'accès au logement aux diverses tranches sociales, et dynamiser le marché de l'immobilier, affirme le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville.

"Eu égard aux performances positives enregistrées par le secteur de l'habitat durant le deuxième semestre de l'année 2020 et afin de mettre en place les prérequis d'une relance pérenne et intégrée et ce, conformément aux Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la LF-2021

a introduit des mesures encourageantes pour faciliter, d'une part, l'accès au logement aux diverses tranches sociales et d'autre part, pour dynamiser le marché de l'immobilier", indique le ministère dans un communiqué parvenu lundi à la MAP.

A cet égard, cette loi de finances a prévu la prorogation de la réduction des droits d'enregistrement pour les achats immobiliers, instaurée dans la LF rectificative au titre de l'année 2020, de 100% pour les actes portant première vente de logements sociaux et de logements à faible valeur immobilière et de 50% pour les actes portant acquisition, à titre onéreux, des terrains nus destinés à la construction de logements ou de locaux construits destinés à usage d'habitation sans que le montant de la base imposable totale ne dépasse quatre millions de dirhams (MDH), fait savoir la même source.

Ces réductions seront valables jusqu'au 30 juin prochain, précise le ministère, relevant que cette mesure a pour objectif principal de baisser la pression fiscale sur les acheteurs, dans divers segments et d'augmenter le nombre des transactions immobilières relatives au secteur de l'habitat.

Afin de diversifier l'offre en lo-

gements et d'accompagner la trajectoire des ménages, notamment les jeunes, pour cibler une frange sociale nouvelle et lui permettre d'accéder à un logement adapté, la LF-2021 a validé l'extension du cadre fiscal des organismes de placement collectif immobilier (OPCI) pour concerner également les locations à usage d'habitation (immobilier résidentiel).

Le ministère note aussi que le régime fiscal spécifique applicable aux OPCIs au titre de leurs activités relatives à la location de locaux construits à usage professionnel, a été instauré par la LF-2017, ajoutant que l'extension au segment résidentiel est une étape importante pour le segment locatif résidentiel visant la dynamisation de cette activité et sa professionnalisation.

Par ailleurs, la LF-2021 a instauré une exonération de la TVA à l'intérieur, sans droit à déduction, des panneaux photovoltaïques et des chauffe-eaux solaires dans l'objectif de développer davantage la transition écologique et le recours aux énergies vertes. Cette mesure vise l'encouragement à l'utilisation de l'énergie solaire et permettra de réduire la consommation d'énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre.

Aussi et afin d'encourager les entreprises à opérer la transition



vers la professionnalisation de leurs activités, cette loi de Finances a prévu l'exonération de l'impôt sur le revenu pour toutes les entreprises quelle que soit la date de leur création, sur les salaires versés pendant 36 mois aux jeunes de moins de 35 ans dans le cadre de leur premier recrutement avec un contrat à durée indéterminée.

Aussi, le secteur de l'immobilier est concerné par d'autres mesures fiscales transverses adoptées pour l'année budgétaire 2021, à savoir la mise en place de la contri-

bution professionnelle unique (CPU) qui englobe tous les impôts et taxes, dus par les contribuables au titre de l'exercice de leur activité professionnelle, fait remarquer le ministère, soulignant qu'une partie de cette contribution sera destinée à la couverture médicale des contribuables concernés.

Il s'agit également de la réduction des droits d'enregistrement de 1% à 0,5% pour tous les actes de constitution ou d'augmentation de capital des sociétés, conclut le communiqué.



La loi a prévu la prorogation de la réduction des droits d'enregistrement pour les achats immobiliers

La BVC dans le rouge du 21 au 25 décembre



La Bourse de Casablanca a clôturé la période allant du 21 au 25 décembre 2020 dans le rouge, ses deux principaux indices, Masi et Madex, accusant des baisses respectives de 2,37% et 2,46%.

Au terme de cette semaine, le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, a reculé à 11.247,33 points, alors que le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu a baissé à 9.153,47 points. Dans ces conditions, les performances "Year-To-Date" (YTD) de ces deux baromètres se trouvent respectivement placées à -7,6% et -7,72%.

Le nouvel indice Morocco Stock Index 20 (MSI20), qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides cotées à la place casablancaise, s'est replié de 2,59% à 920,09 points,

rapporte la MAP.

Quant aux indices internationaux, le FTSE CSE Morocco 15 a baissé de 2,43% à 10.204,02 points et le FTSE Morocco All-Liquid a reculé de 0,42% à 9.688,00 points.

Concernant l'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10", il a cédé 2,76% à 857,45 points.

Sur le plan sectoriel, 18 compartiments des 24 représentés à la cote ont terminé la semaine sur une note négative, les secteurs "Bâtiment et matériaux de construction", "Matériels, logiciels et services informatiques" et le compartiment "Services aux collectivités" enregistrant des replis de 4,3%, 3,94% et 3,78%.

Contre-tendance, le secteur de la "Société de portefeuilles-Holdings" a signé une progression de 6,87%, meilleure performance, devançant

celui de "Chimie" (+2,23%).

La capitalisation boursière s'est chiffrée à plus de 583,11 milliards de dirhams (MMDH), tandis que le volume global s'est élevé à plus de 1,46 MMDH.

Durant cette période, les meilleures performances hebdomadaires ont été l'œuvre de Jet Contractors (9,84%), Sonasid (+7,06%), Delta Holding (+6,92%), CDM (+4,84%), et Lesieur Cristal (+2,83%).

En revanche, Stroc Industrie (-6,46%), HPS (-5,19%), Involys (-5,15%) et Africa Gaz (-5%) ont signé les plus fortes baisses de la semaine.

Sur le podium des valeurs les plus actives de la semaine figurent Bank of Africa avec une part de 41,93%, suivi d'Attijariwafa Bank (12,34%), Cosumar (10,08%) et d'Istissalat Al-Maghrib (8,13%).



Le Prix du Maroc du livre dévoile ses lauréats

Le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports -département de la culture- a dévoilé, lundi, les noms des lauréats du Prix du Maroc du livre au titre de l'année 2020, à l'issue des travaux des commissions chargées de la lecture et de l'évaluation. Ainsi, dans la catégorie Poésie, le premier prix a été décerné à Mohamed Aniba El Hamri, alors que le Prix de la Narration a été attribué à Chouaib Halifi, indique le ministère dans un communiqué publié sur son site internet. Le prix de la catégorie des Sciences humaines a été remis à Moustapha Bouaziz pour son œuvre 'Les Nationalistes Marocains du XX^e siècle 1873-1999), en deux tomes, paru aux éditions Dar Afri-

qia-Asharq, tandis que le Prix des Sciences sociales a été attribué à Al Habib Astati Zine Eddine, pour son livre "Les mouvements de contestation au Maroc et la dynamique du changement dans la continuité", édité au Centre arabe de recherches et d'études politiques à Doha.

Pour sa part, Abderrahman El Tmara s'est vu décerner le prix des Études littéraires, linguistiques et artistiques, pour son livre "Le possible et l'impossible : La référence politique dans le récit", alors que le prix de la Traduction a été attribué au duo Hassan Amili et Abderrazak El Assri pour leur traduction du livre "Rabat et sa région", oeuvre de la Mission scientifique française et

paru aux éditions Bouregreg, ex-aequo avec Abderrahim Hazl pour sa traduction du livre "Casablanca, des origines à 1914", de son auteur André Adam paru aux éditions Dar Al Aman. Par ailleurs, le prix des Études amazighes est revenu à Rachid Abdalaoui, alors que Abdellah El Menani a décroché le prix de la Création littéraire amazighe.

Abdellah Derkaoui s'est, quant à lui, adjugé le prix du Livre de l'enfant et des jeunes pour son récit "Et la vie continue", paru aux Imprimeries Bilal.

Les travaux des comités de lecture et d'évaluation ont été présidés par le professeur Abdellah Belakziz, tandis que la présidence des sous-comités a été confiée aux professeurs Latifa El Mas-

kini (Poésie), Mohamed Adiwane (Narration, Créativité littéraire amazighe et Livre de l'enfant et des jeunes), Abdelghani Mandib (Sciences sociales), Mohamed Sheikh (Sciences humaines), Nawal Benbrahim (Études littéraires, artistiques et linguistiques et Études de la culture amazighe) et à Khaled Ben Sghir (Traduction). Quelque 222 ouvrages étaient en lice pour le Prix du Maroc du Livre au titre de cette année, réparties sur les catégories Poésie (26), Narration (61), Sciences humaines (37), Sciences sociales (15), Études littéraires, artistiques et linguistiques (25), Études de la culture amazighe (1), Créativité littéraire amazighe (24), Livre de l'enfant et des jeunes (16) et Traduction (17).

Le judaïsme marocain, une composante singulière de l'identité plurielle du Maroc



Le judaïsme est une composante essentielle et singulière de l'identité plurielle du Maroc, forgée à travers deux millénaires et qui fait du Royaume un modèle et une exception unique dans la région du sud de la Méditerranée et en terre d'islam.

En tant que Commandeur de tous les Croyants, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, n'a eu de cesse, depuis Son accession au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, d'accorder une très grande importance aux questions ayant trait au dia-

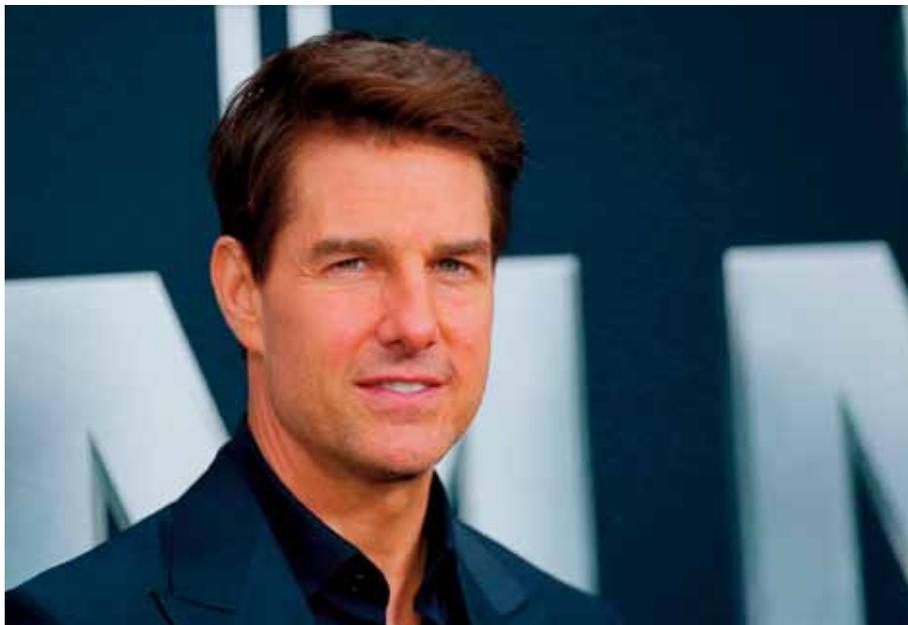
logue des religions, des civilisations et des cultures, notamment à celle relative à la patrimonialisation et à la valorisation de la culture juive. L'intérêt particulier qu'accorde SM le Roi, Amir Al-Mouminine, au patrimoine culturel et cultuel de la communauté juive marocaine, et Sa volonté permanente de préserver la richesse et la diversité des composantes spirituelles du Royaume et de son patrimoine authentique s'est illustrée, le 15 janvier dernier, à travers la visite qu'a effectuée le Souverain à

«Bayt Dakira» dans l'ancienne médina d'Essaouira, après des travaux de restauration. Haut lieu d'histoire, de culture et de spiritualité, Bayt Dakira est un espace de mémoire qui raconte par les objets, les textes, la photo et le film l'exceptionnelle saga du Judaïsme dans la ville d'Essaouira et de ses patrimoines : du cérémonial du thé à l'art poétique hébraïque, de l'orfèvrerie de la filigrane de l'or et de l'argent à la broderie et à la confection de somptueux caftans, des arts culturels à la littérature et des rituels souris à la synagogue aux grands comptoirs du négociant qui ont fait le rayonnement de Mogador au 18^e et 19^e siècle. Ayant pour centre de gravité la Synagogue «Slat Attia», cette maison-mémoire présente et explique tous les passages de la vie juive à Essaouira, de la naissance au décès et de la Bar Mitzvah au mariage. Il s'agit également d'un lieu de pédagogie grâce au Centre de Recherches Haim et Célia Zafrani sur l'histoire des Relations entre le Judaïsme et l'Islam, qui constitue un espace

d'échange entre les chercheurs de divers horizons et un espace de partage, de transmission et de résistance à l'amnésie. La mémoire judéo-marocaine, mise en avant à «Bayt Dakira», a été mise à l'honneur depuis plusieurs années à travers plusieurs actions initiées par SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, et visant la rénovation et la sauvegarde du patrimoine et des lieux de cultes juifs. Il en est ainsi de la synagogue « Slat El Fassyne » de Fès, classée au patrimoine mondial par l'Unesco et qui a été restaurée en 2013 et transformée en lieu de mémoire juive. S'inscrivant dans cette démarche, en 2017, le quartier juif de Marrakech a été rénové et rebaptisé «El Mellah». Ses rues arborent de nouveau des plaques en Hébreu pour accueillir des touristes dont la plupart viennent d'Israël. En avril 2019, Sa Majesté le Roi Mohammed VI avait lancé, dans le cadre du programme complémentaire de mise en valeur de la médina de Fès, le projet de construction d'un musée de la

culture juive. Ce musée viendra s'ajouter à l'unique musée juif du monde arabo-musulman sis à Casablanca et qui abrite des collections d'objets reflétant deux mille ans de vie juive au Maroc et au sein duquel de nombreuses expositions sont organisées pour faire connaître la culture judéo-marocaine à un large public. Toujours à l'initiative de SM le Roi, Amir Al-Mouminine, un programme de réhabilitation des cimetières juifs au Maroc a été lancé en 2010, permettant ainsi la réhabilitation de 167 cimetières, dont celui d'El Jadida qui date du XIX^e siècle et qui accueille la tombe de saint Rabbi Ihya Haim Assouline. En somme, l'ouverture d'une ère nouvelle dans les relations entre le Royaume du Maroc et l'Etat d'Israël est due en grande partie à l'attachement indéfectible de la communauté juive marocaine à son pays d'origine et aux liens particuliers que Sa Majesté le Roi entretient avec cette communauté vivant au Maroc et partout dans le monde, y compris en Israël.

Pour achever le tournage de Mission Impossible, Tom Cruise ne recule devant rien



La Covid-19 ne passera plus par Mission : Impossible 7 ! Il y a moins de deux semaines, le 16 décembre dernier, The Sun rendait public des enregistrements sonores surprenants provenant du tournage du nouvel épisode de la franchise américaine, qui se déroule actuellement à Londres, et dont Tom Cruise est la star. Sur ces bandes, on entendait l'acteur de 58 ans s'en prendre violemment à des membres du staff qui l'accusait alors de ne pas respecter les protocoles sanitaires dans la lutte contre la Covid-19. Soit un recadrage en règle de près de deux minutes : "On est la référence. Ils ont repris les tournages là-bas à Hollywood grâce à nous, parce qu'ils croient en ce que nous faisons. Je suis tous les soirs au téléphone avec tous les putains de studios, les producteurs, les assureurs, et ils regardent comment on travaille pour faire leurs films ! C'est grâce à nous que se créent des milliers

de jobs, pauvres cons ! Je ne veux plus jamais revoir ça, plus jamais !" s'empourte ainsi la star de Top Gun sur l'enregistrement. Si on apprenait que depuis, cinq membres de l'équipe avaient quitté le tournage, certains confrères de la star hollywoodienne avaient cautionné ce coup de sang de l'acteur, comme George Clooney.

Plus que jamais déterminé à finir son blockbuster dans les temps pour une sortie espérée en novembre 2021, Tom Cruise ne lésine pas sur les moyens. Comme le rapporte le tabloïd britannique The Sun dans son édition du 27 décembre, l'interprète d'Ethan Hunt aurait cette fois-ci dépensé "des millions de dollars" pour faire construire un studio sécurisé anti-Covid sur une ancienne base militaire secrète, située à Longcross dans le Surrey, au sud-ouest de Londres. Il faut dire que le tournage du long-métrage a déjà souffert à plusieurs reprises

de retard de production en raison de pandémie : lors de la première vague du coronavirus, en février dernier, le blockbuster avait été l'un des premiers à interrompre ses prises de vues, alors que l'équipe se trouvait en Italie. Nouveau coup d'arrêt quelques mois plus tard, quand une douzaine de personnes avaient été testées positives au virus.

En septembre dernier déjà, plusieurs médias britanniques rapportaient que l'ex-mari de Nicole Kidman avait pris une folle décision dans la perspective des prises de vue en Norvège, dépensant pas moins de 500.000 livres (560.000 euros) pour louer un yacht de la compagnie de croisières Hurtigruten, afin d'y accueillir toute l'équipe du film ! Selon une source anonyme, citée par The Sun à l'époque, l'objectif de cette quarantaine sur mer était déjà de limiter le risque de contaminations liées à la COVID-19.

Bouillon de culture

Armando Manzanero

Le chanteur-compositeur mexicain Armando Manzanero, icône du boléro latino-américain, est mort lundi à 86 ans des suites du Covid-19, a annoncé le président mexicain Andrés Manuel López Obrador. "C'est quelque chose de très triste. Don Armando Manzanero, un grand compositeur, l'un des meilleurs du pays, était aussi un homme sensible aux questions sociales. Je regrette vivement sa mort", a déclaré le chef de l'Etat, visiblement ému, lors de sa conférence de presse matinale quotidienne.

Né le 7 décembre 1934 au sein d'une famille indigène maya, dans l'Etat du Yucatan (est), Armando Manzanero était un compositeur particulièrement prolifique, très connu en Amérique latine pour ses ballades romantiques. "Ses chansons font partie intégrante de l'éducation sentimentale des Mexicains", a écrit la ministre de la Culture, Alejandra Frausto, sur Twitter. Le chanteur-compositeur est décédé d'une crise cardiaque dans la nuit de dimanche à lundi, dans un hôpital de Mexico, a confirmé son attaché de presse à l'AFP.

L'artiste avait été hospitalisé le 17 décembre après avoir été testé positif au nouveau coronavirus. Six jours plus tard, il avait été intubé "avec son plein consentement", selon son entourage.



Clôture en apothéose du 32^{ème} FITUC



La cérémonie de clôture de la 32^{ème} édition du Festival international du théâtre universitaire de Casablanca (FITUC), organisée dimanche soir, s'est distinguée par l'hommage rendu à Touria Jabrane et Abdeljabare Louzire. Un hommage a également été rendu lors de cette édition, tenue du 21 au 27 décembre, sous le thème "Le théâtre et le rêve" à trois figures artistiques de renom, Nassaf Ben Hafsia, Houcine Chaabi et Hamid Najah. La 32^{ème} édition du FITUC, organisée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, a été marquée par la participation de plusieurs pays dont le Mexique, la France, le Liban, la Tunisie, la Palestine, la

Syrie, la Côte d'Ivoire, la Corée du Sud, l'Iran, la Grèce et le Maroc.

A cette occasion, le président du FITUC, également doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'Sik (Université Hassan II), Abdelkader Gonegai a indiqué que, cette édition, organisée à distance a réussi à créer un esprit d'échange et de réactivité entre les participants, ajoutant que la thématique de cette année liée au théâtre et au rêve a enrichi les principes de l'humanisme et la solidarité, particulièrement en ces circonstances exceptionnelles.

Le plateau artistique proposé lors de cette édition (pièces de théâtre et ateliers de formation) a permis d'atteindre les objectifs

tracés aux niveaux pédagogique, scientifique et artistique.

Pour sa part, la présidente de l'Université Hassan II de Casablanca, Aawatif Hayar, a salué le niveau atteint par le FITUC malgré les circonstances liées à la pandémie du coronavirus, soulignant que les organisateurs ont pu relever le défi.

Cette édition a préservé la même structure générale en cohésion avec ses objectifs visant notamment à créer un espace de rencontres entre les jeunes du monde et faire de la ville de Casablanca un carrefour pour les amoureux du théâtre. Cet événement contribuera à la dynamisation de l'image du Maroc qui est un pays de tolérance, d'ouverture et de cohabitation.

William S. Burroughs

Une escapade à Tanger

Horizons

En dépit de son instabilité, l'écriture de William S. Burroughs grandit, atteste sa présence et son efficacité. Le dernier roman (*Le festin nu*) date de 1959 ; depuis, Burroughs n'a publié que des écrits divers. Les critiques oublient parfois de parler de Burroughs, parce qu'ils le voient déjà dans l'oubli du passé. N'est-il pas l'écrivain que Paul Bowles considère comme un maître de l'écriture ?

William Burroughs est aujourd'hui un peu oublié, pour ne pas dire complètement oublié, il a été pourtant l'un des écrivains de son temps, une parfaite plume d'écriture. Les autobiographies qui se sont occupées de cet écrivain nous le présentent comme un ardent surréaliste et ils invoquent à l'appui de leur jugement le légendaire roman (*Le festin nu*) débordant d'ardeur et d'imagination.

Libéré des contraintes de l'Amérique, Burroughs devait choisir entre l'Amérique et la ville de Tanger. Il opta pour cette dernière. Lorsqu'il débarqua à Tanger pour la première fois, Burroughs n'est nullement préparé à partager la vie instable d'étranger, qui l'attend avec ses compatriotes américains de cette ville marocaine. Tanger, la ville aimée, la ville éternelle de Paul Bowles dont il décrit dans de nombreux écrits la beauté épanouie, l'animation, ne lui fit pourtant pas, du moins au début, une impression très favorable. Mais ses fréquentes rencontres avec les habitants et les milieux intellectuels et littéraires lui donnèrent l'occasion d'entrevoir un avenir prometteur pour lui.

Lors des années 40 et 50, malgré certains troubles d'ordre politique, la ville de Tanger avait conservé son aspect humain, littéraire et artistique. Les viveurs, les flâneurs, les écrivains, les artistes, les bohémiens trouvèrent encore asile dans les innombrables bars, boîtes de nuit, salles de bal, restaurants et cafés des boulevards. A l'époque, on pouvait circuler librement, s'exprimer librement, se divertir librement, boire à volonté. Ni les gouvernants ni les autorités n'ont jamais harcelé personne. Au contraire, ces derniers se sont toujours montrés polis, compréhensifs, tolérants, amicaux et désireux de tolérer les dérapages des bons vivants. Les Tangérois de l'époque avaient encore le respect de l'écrivain, de l'artiste, de l'épicurien, même si ces derniers ne rou-

laient pas sur l'or.

On s'en souvient mal aujourd'hui, mais dans les années 40 et 50, Tanger représentait la plus grande concentration d'écrivains et d'artistes dans le monde et elle était le théâtre des insolites mouvements surréalistes. A cette époque, des centaines d'écrivains surréalistes émigrèrent vers Tanger, Burroughs était à son début, un adepte de ce courant.

Burroughs a emporté une certaine curiosité qui n'a rien de touristique. Il cherchait, dit-il, une ville qui soit une escapade pour échapper un certain temps à son passé tragique. Il voulait une ville dont il ne parle pas la langue, il voulait le soleil, la paix et la joie. C'était à Tanger que sa vraie vie commença. Il allait rencontrer des êtres qui devaient lui révéler des chemins nouveaux et des modes d'existence différents.

Il a idéalisé la ville de Tanger dans le grand monde ; il a dépeint avec une psychologie profonde et dans des types fascinants, les univers diversifiés d'un Tanger que Paul Bowles appelait souvent « la ville de rêve » ; ou le poulx du monde : « Un écrivain ne peut décrire qu'une seule chose ; ce que ses sens perçoivent au moment où il écrit ».

A Tanger, William Burroughs fait tout son possible pour fuir son passé sinistre et s'adapter à son nouveau mode de vie. La mort tragique de sa femme Joan Vollmer était un événement dramatique, il fut l'événement le plus marqué de sa vie. Cette mort annonce d'ailleurs un changement radical dans son existence. Mais elle ne l'a pas englouti. La seule chose qui reste est le désir de vivre et de créer un autre monde. Et comme il a vécu ce cauchemar en réalité, il se dit parfois qu'il est plus capable de faire face à ses ébranlements psychiques qui l'épuisèrent pour un temps, nerveusement et physiquement. Il était sûr qu'il va oublier ce cauchemar et ressentir à nouveau le désir de vivre et d'écrire : « L'amour pour une créature que vous avez créée de tout votre être transcende toute autre sorte d'amour ».

« Je veux apprendre à voyager dans le temps », écrit-il des années plus tard, Burroughs se lance dans une nouvelle vie. A Tanger, il aborde un nouveau monde dans un état d'esprit différent. Cette ville cosmopolite était le creuset où se fondaient les

écrivains venus d'Amérique comme Paul Bowles, Truman Capote, Jack Kerouac, Allen Ginsberg, Tennessee Williams. Burroughs s'était toujours senti attiré par son animation, son ambiance, son ouverture et son dynamisme.

Burroughs qui rêve d'un destin y trouve mille vies. Pour celui qui veut vivre et rester serein. Chaque coin de rue de la ville semble confirmer cette vocation. Peu de villes exercent une telle attraction. C'est ainsi que Burroughs s'est transformé en amoureux de Tanger. La recherche du plaisir, l'écriture, l'errance, tout cela était chez lui un immense rite purificateur. Il voulait ne plus être hanté par les cauchemars, il voulait boire, fumer, lire, écrire, errer, rêver et appartenir à cette grande famille si proche (*Beat Generation*). Il lui fallait beaucoup oublier pour trouver la paix et le pardon : « Non pas une évasion hors de la réalité, mais une tentative pour changer la réalité ».

A l'époque, ses ambitions étaient encore latentes. L'avenir n'existait pas pour lui, peut-être parce qu'il n'osait envisager l'avenir d'un écrivain frustré sans espoir. A ce stade de sa vie, l'addiction à la drogue et à l'alcool était devenue une sorte de soulagement, et il n'allait plus aux bars que pour une seule raison : boire, se droguer et contempler le malheur des hommes sur la terre : « Le camé vit dans le temps de la came. Quand on le prive de drogue, l'horloge s'arrête. Tout ce qu'il peut faire, c'est s'accrocher et attendre que reparte le temps sans camé en état de manque, il ne peut échapper au temps extérieur ni faire autre chose que d'attendre ».

On l'a souvent traité de drogué et d'ivrogne. Ceci le rend perplexe parce qu'un ivrogne qui a l'habitude de s'enivrer n'entre pas dans la définition d'un débauché. Le dictionnaire définit ainsi le mot : qui vit de façon dépravée. Alors qu'est-ce qu'il est ? Simple-ment un dépravé, un débauché ? Non, Burroughs ne débauche pas : il est un buveur, il essaie de trouver des moments de joie et de bonheur. Plus d'une fois, il a reconnu n'être ni un ivrogne ni un libertin. Quand il cherche le plaisir, il se perd parfois : « J'ai toujours eu peur de perdre les gens que j'aime, mais parfois, je continue à me demander : y a-t-il quelqu'un qui a peur de me perdre ? ».

« Ecrire n'est rien d'autre que ça :

non pas une évasion hors de la réalité, mais une tentative pour changer la réalité, de sorte que l'écrivain peut s'évader des limites de la réalité », dit Burroughs. Il pense que sa propre philosophie dans l'ensemble, consiste à laisser les gens vivre la réalité comme ils rêvent. Il a écrit à maintes reprises qu'aucun homme n'est assez sage pour dire à un autre comment il doit vivre. Parfois, on craint la réalité ou on la hait parce qu'elle détruit en chacun de nous le petit homme rêveur.

Les romans de Burroughs révèlent un grand talent et un grand orgueil ; mais ils laissent une impression de trouble et hasardeux des idées peu conformes à la morale dogmatique. Parmi ses ouvrages, il faut signaler surtout le fameux roman « *Le festin nu* » qu'il publia en 1959. Le monde de ce roman est douloureux et comique, sinistre et tendre. Dans ce roman, Burroughs nous parle de l'amour, de l'érotisme, de la débauche, de la drogue, de l'errance et de la peur de vivre.

Dans ce roman, il écrivait : « Je courais à côté de mon corps, en essayant d'arrêter tous ces lynchages avec mes pauvres doigts de fantôme... Parce que je ne suis pas qu'un fantôme et je cherche tous mes semblables ». C'est à travers ces mots que Burroughs a vu sa vie à Tanger. On sent à ce langage que Tanger de Burroughs est un caprice d'imagination, quelque chose d'irréel, de surréaliste et de vivant. Il croit en elle, il la voit, il lui parle, il la pare comme une maîtresse adorée. Il est là près d'elle, tour à tour sérieuse ou folle, enjouée ou sombre.

« *Le festin nu* », longtemps interdit, est devenu légendaire. Ce roman, malgré son libertinage administré à des doses peut-être un peu trop fortes pour le lecteur, est un récit très intéressant, qui familiarise avec le monde marginal de Burroughs et qui contient une foule de données autobiographiques indispensables pour une connaissance approfondie de l'univers, psychique, sentimental et intellectuel dans lequel baignait l'écrivain.

« *Le festin nu* » de Burroughs sur le monde impitoyable des drogués, nous frappe aujourd'hui par son acuité. Quand il dit que : « L'univers de la drogue ressemble à une pyramide dont chaque étage grignoterait



celui d'en dessous, et ainsi de suite jusqu'au sommet, il parle en connaissance de cause. Il a goûté la drogue, il a cherché à stimuler la vision intérieure par son usage. C'est sous l'effet de la drogue que naquit l'idée de ce roman « Le festin nu ». Il a décrit cet univers dans ces mots : « Tout hors du temps, sortez du mot-temps « le » pour toujours. Sortez « toi » pour toujours. Il n'y a rien à craindre. Il n'y a aucune chose dans l'espace. Il n'y a pas de mot à craindre. Il n'y a pas de mot dans l'espace ».

Burroughs passait toutes ses nuits de buvette aux bars pour gérer ses sentiments, il s'égarait dans les rues, il risquait la fureur des ivrognes, tout cela était contenu dans son légendaire roman. Il maîtrisait les restrictions. Il coquait les détails pour rendre le rêve davantage possible. Ceux qui l'ont connu de près, en dedans des bars, lui reconnaissent un esprit positif, une conversation pleine d'humour et le don de mettre ses compagnons à l'aise en les traitant sur un pied d'égalité.

Sa vision du monde ressemble quelque peu à celle du vieil Bowles. Cesser de rêver c'est mourir, quand on n'est pleine de vie, on rêve. Burroughs a tendance à être optimiste. Il aimerait rêver d'un monde où la liberté, l'égalité, la justice, l'amour, la joie, régneraient, mais il ne peut pas et, de fait, il a bien peu de raisons qui le poussent au pessimisme. C'est pour cela qu'il renonce à tout espoir et crée un rêve : « Une odeur de déluge et de courage à libérer. Des sourires devant quelqu'un qui marche – Questions flottent doucement d'un vieux rêve – vent de montagne pris dans la porte – L'odeur des

soleils broyés traînant sa sueur dans le linge de l'histoire comme je demanderai des transformations mais le bleu du ciel sur le ticket qui explosa ».

Dans le rêve, personne ne meurt, dans le rêve personne ne souffre, personne ne se sépare. Mais vient un moment où ce monde de rêve est détruit par ce qui se passe dans le monde plus grand. Burroughs a compris combien c'était futile et il a œuvré obstinément pour un monde parfait, un monde de justice, un monde de rêve : « Nous savons maintenant que rêver est une nécessité biologique. Je pense que c'est ce que font les artistes – ils rêvent pour les autres ».

Tout au long des pages de son roman, Burroughs a parlé des déceptions qui ont gouverné sa vie, la peur, l'échec, l'addiction, la privation, l'errance, la maladie, la mort. A quatre vingt ans, il sait naturellement que la vie est un passage et la mort n'est pas bien loin. Mais il ne sait pas s'il s'agit de la crainte de la mort ; plutôt de la crainte de ne plus vivre, de quitter des amis et des choses qui lui sont chers. Et puis il y a la curiosité. Il veut vivre pour savoir ce qui arrivera aux amis, aux humains, au monde avec ses haines, ses guerres, ses intolérances, ses crimes, et ses mensonges.

La vie de Burroughs n'a jamais manqué de peines et de souffrances. Il est toujours de ceux qui connaissent des vicissitudes, l'hostilité des hommes et l'incompréhension, il souffre et prend très à cœur les souffrances des autres. Il avait voulu, par la force de son écriture, aider les hommes, encourager ceux qui souffrent, porter haut les esprits. Ses œuvres

dramatiques, d'une grande puissance de symbolisme, elles aussi, produisent une impression profonde ; mais elles offrent souvent des aspects de rêve et même de cauchemar, et respirent le pessimisme et le fatalisme.

Aujourd'hui, la génération perdue n'est plus qu'un passé lointain. Bien peu se souviennent encore du temps où les écrivains et les artistes soulèvent la tempête et la joie dans les rues, les cafés et les bistrot de Tanger. Pourtant, leur départ marqua le temps romantique. Après eux, Tanger ne fut plus qu'une ville triste et morose comme les autres.

Une triste pensée : la mort met fin à la vie turbulente. Burroughs vit peut-être pas mal sur un nuage dans le ciel après tout. Si du moins il y a là-bas quelqu'un qui le connaît – Bowles, Vollmer, Capote, Kerouac, Ginsberg, Tennessee, ou Choukri.

Burroughs a eu la chance de jouir d'une longue vie à laquelle ont été épargnés, dans l'ensemble, les attaques et les désagréments. Tanger auquel ses excès déplaisent peut-être s'est montré tolérant. Aucun Tangérois n'a attaqué sa façon de vivre.

La longue existence de William Burroughs peut être résumée par un mot de Nicolas Julliers : « Héritier du collage surréaliste, figure mystique de la Beat Génération, William Burroughs demeure un écrivain méconnu ». Voilà comment on pourrait résumer la vie de ce grand écrivain.

En lisant « Le festin nu » et ses autres ouvrages, on y découvrira : un écrivain extraordinairement sensible et extraordinairement

habile - on voudrait dire - un romancier complet, comme on le dit d'un spectacle parce qu'il sait toucher à la fois notre cœur et notre imagination, et jouer en virtuose incomparable de toute la gamme de nos émotions : le désespoir et l'espoir.

On termine cet article avec l'une de ses citations préférées, qui est très connue. « Me voilà rendu à la conclusion consternante que jamais je ne serais devenu écrivain, sans la mort de Joan, à mesurer combien cet événement a orienté ma vie et déterminé mon œuvre. Je vis dans l'angoisse constante d'être possédé, dans la constante nécessité d'échapper aux forces de possession, à tout contrôle. La mort de Joan m'aura donc mis en contact avec l'envahisseur, avec l'esprit du mal, et m'aura donc contraint pour la résistance, toute ma vie durant, en ne me laissant d'autre choix que celui d'écrire, et de m'affranchir en écrivant ».

Par Miloudi Belmir



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 47/2020/B.P/PAZ

Le 26 Janvier 2021 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

***Achèvement piste reliant Ouakoussimoute et Chitou via Tizzit à la C.T Tabarouchte, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinquante Mille Dirhams,00 (50.000,00).**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un Million Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Mille Quatre Cent Quarante Dirhams, 00 (1 999 440,00 dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
B	B1	4

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation

N° 11 330/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 49/2020/B.P/PAZ

Le 28 Janvier 2021 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

***Aménagement de la route menant au douar Akhadach à la C.T Tilouguite, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt-Cinq Mille Dirhams(25.000,00 dhs).**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Sept Cent Soixante Dirhams, 00(998 760,00 dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
B	B1	5

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 11 331/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 53/2020/B.P/PAZ

Le 29 Janvier 2021 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

***Aménagement de la piste reliant la RR N° 317 et douar Tassa à la C.T Tamda Nounercid, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt Mille Dirhams(20.000,00 dhs).**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six Cent Quatre-Vingt-Onze Mille Deux Cents Dirhams (691 200,00 dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
B	B1	5

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 11 333/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 51/2020/B.P/PAZ

Le 03 Février 2021 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

***Aménagement des pistes : piste menant au douar Taskra et piste menant au douar Tamsfrite par Isk à la commune territoriale d'Ait M'Hamed, Province d'Azilal**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Soixante-cinq mille, Dirhams (65.000,00 Dhs).**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions six cent deux mille quatre cent soixante-dix dirhams, 00 Cts (2 602 470,00 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
B	B1	4

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 11 332/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL
D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°48/2020/B.P/PAZ**

Le 27 Janvier 2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Valorisation de la culture de Câprier au territoire de la Province d'Azilal.

Lot n°1 : Travaux de plantation de 40000 plants du Câprier aux cercles Bzou, Demnate, Oualtana et Fetouaka, Province d'Azilal.

Lot n° 2 : Travaux de plantation de 40000 plants du Câprier aux cercles Azilal, Afouher et Ouauouirzth, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot n° 1 : Trente-sept mille cinq cent dirhams et 00 Cts, 00Cts (37 500,00Dh)

Lot n° 2 : Trente-sept mille cinq cent dirhams et 00 Cts, 00Cts (37 500,00Dh)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n° 1 : un million cinq cent mille dirhams et 00Cts (1 500 000,00)

Lot n° 2 : un million cinq cent mille dirhams et 00Cts (1 500 000,00)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 11 334/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL
PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 50/2020/B.P/PAZ**

Le 02 Février 2021 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture

des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

*Aménagement et ouverture de la piste reliant le centre Tiferte N'ait Hamza et Tijaritine N'itifirt à la CT Tiferte N'ait Hamza_ Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5.000,00 dhs).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre-Vingt-Sept Mille Deux Cents Dirhams (187 200,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise

N° 11 335/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL
D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°52/2020/B.P/PAZ**

Le 04 Février 2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

*Achèvement des travaux de construction de passerelles pour les piétons aux douars:

Ahl l'Oued à la C.T R'fala et Ait Lkouch à la C.T Ououla, province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Cinq Mille Dirhams (5.000,00 Dh).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre

Vingt Dix Sept Mille Six Cent Seize Dirhams, 00 Cts (197.616,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise

N° 11 336/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie,
des Finances
et de la Réforme
de l'Administration
Direction des Domaines
de l'Etat
Direction Régionale
à Rabat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/DRDE-RBT/2021**

Le 28 Janvier 2021 à 10h00, il sera procédé à la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat sis 49, avenue Allal Ben Abdellah Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 01/DRDE-RBT/2021 pour la maintenance complète (pièces et main d'œuvre) de deux ascenseurs de personnes installés à l'immeuble domaniale n° 381 sis 27 Avenue Allal Ben Abdellah à Rabat (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1000.00 dhs (Mille Dirhams);

L'estimation du maître d'ouvrage est fixée à la somme de trente trois mille six cent dirhams TTC (33 600.00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au siège de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat sis 49, avenue Allal Ben Abdellah Rabat;

- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception à

l'adresse précitée; - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage, conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique.

Une visite des lieux est prévue le 19 Janvier 2021 à 10h00 à l'immeuble domaniale sis 27, Avenue Allal Ben Abdellah, Rabat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 11 337/PA

**OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°146/DR2/2020**

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sis à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'extension de réseau d'eau potable du quartier INBIAAT à BENGUERIR Province Rhamna.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 453 800.00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4 600.00DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard

Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, GuelizBP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 2 865 600,00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 28700,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, GuelizBP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 11 Février 2021 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, GuelizBP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 11 Février 2021 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 2 865 600,00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 28700,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, GuelizBP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 11 Février 2021 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, GuelizBP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 11 Février 2021 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, GuelizBP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 11 Février 2021 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 11 Février 2021 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 11 Février 2021 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 11 Février 2021 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
COMMUNE OULED ALI YOUSSEF**

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE

Le 22 /01 /2021 à partir de 11 h , il sera procédé en séance publique dans le bureau du président de la commune à l'ouverture des plis relatif aux appels

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFIT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°150/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne la réhabilitation des équipements électriques et hydromécaniques des stations de pompage Benguerir. (Province de Rhamma). -Lot : équipement.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 200 000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12 000,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le jeudi 11 Février 2021 à 09:30 heures à la Direction Régionale du Tensifit de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics. N° 11 341/PC

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Académie Régionale de l'Éducation et de Formation Région Drâa-Tafilalet Direction Provinciale de Midelt

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX (Séance publique) Le 22/01/2021, il sera procédé au bureau du chargé de Service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Équipement Et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'Aref DT de Midelt, sise à l'avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix comme suit :

Appel d'offres n° 01/AFD-MID/BET/2021

Objet : « ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION A L'ECOLE PRIMAIRE SIJILMASSA ET AU LYCEE COLLEGIAL MY YOUSSEF A LA CT MIDELET, ET AU LYCEE COLLEGIAL IMILCHIL A LA CT IMILCHIL, ET LYCEE QUALIFIANT MOUSSA IBN NOSSAIR A LA CT BOUMIA, ET L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT ABDELMOUMEN A LA CT TOUNFIT, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELET »

Heure d'ouverture des plis : 11h00

Cautionnement provisoire : 1 500,00DHS (mille cinq cents dirhams)

L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 162 000,00 DH (TTC)dh (Cent soixante-deux mille dh)

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt sise à Avenue El-massira Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau de réception, au bureau précité.
- soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sis à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres.

N° 11 343/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Académie Régionale de l'Éducation et de Formation Région Drâa-Tafilalet Direction Provinciale de Midelt

AVIS DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES (Séance publique) Le 22/01/2021, il sera procédé, au siège de la direction provinciale de l'Aref DT de Midelt, sise à l'avenue El Massira BP 317 Midelt, à l'ouverture des plis concernant la consultation architecturale suivante :

Consultation architecturale n° 01/AFD-MID/CA/2021

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

«consultation architecturale et suivi des travaux d'aménagement et de construction à l'école primaire

Objet :

N° 11 345/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 30/11/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée. Dénomination : « FATHALLAH MOHIMI BATIMENTS » SARL.

Objet : PROMOTION IMMOBILIER, IMMEUBLES. ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS

Siège Social : CASABLANCA, 26 AVENUE MERS SULTAN APPT 3 ETAGE 1.

Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams). Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :

Mr: REDOUANE FATHALLAH : 50.000,00 DHS
Mr: MOHAMED MOHIMI : 50.000,00 DHS
Durée : 99 ans.

Gérance : Mr: REDOUANE FATHALLAH, gérant pour une durée illimitée. II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 484117

N° 11 346/PA

Royaume du Maroc Université Sultan Moulay Slimane Faculté Polydisciplinaire Khouribga

المملكة المغربية جامعة السلطان مولاي سليمان الكلية المتعددة التخصصات خريبكة

AVI DE CONCURS
Concours de recrutement d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant
Session du 16 Janvier 2021

La Faculté Polydisciplinaire de Khouribga organise un concours pour le recrutement d'un (01) professeur de l'enseignement supérieur assistant session du 16/01/2021 dans les discipline suivante:

Discipline	Nombre de postes
Génétique Moléculaire	1

Le Concours est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de doctorat ou d'un doctorat d'Etat ou d'un autre diplôme reconnu équivalent.

La candidature à ce concours s'effectue exclusivement, avant le Jeudi 14 Janvier 2021, à travers le portail électronique : <http://recrutement.usms.ac.ma>

Les candidats retenus pour passer l'entretien oral seront contactés par l'administration pour déposer un dossier papier conforme au dossier électronique contenant les pièces suivantes :

- ◆ Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen par Intérim de la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga ;
- ◆ Une autorisation administrative pour participer au concours ;
- ◆ Deux (02) extraits récents d'acte de naissance ;
- ◆ Deux (02) copies légalisées de la C.I.N ;
- ◆ Deux (02) enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat ;
- ◆ Cinq (05) exemplaires des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- ◆ Cinq (05) exemplaires de la thèse de doctorat ;
- ◆ Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- ◆ Une copie de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les diplômes étrangers.

NB : la légalisation des pièces susmentionnées doit être datée avant le 14/01/2021.

Les résultats préliminaires et définitifs seront publiés sur le portail de l'emploi public et sur le site de l'établissement.

Hay Zaaitouna حي الزايتونة
BP 145 Khouribga - Maroc ص.ب. 145 خريبكة المغرب
Tél : 212 23 49 03 59 / 212 23 49 16 18 الهاتف : 212 23 49 03 54 / 212 23 49 16 18
email : fpk@uh.ac.ma site Web : <http://www.fpk.ac.ma> موقع الانترنت

N° 11 347/PA

EL MENZEL CONSEIL
Société à responsabilité
limitée au capital de
100.000,00 DHS

Siège social : 67, rue d'Agadir 1er étage - Casablanca
RC 163671 - IF 1101579
L'Assemblée générale extraordinaire des associés en date du 03 juillet 2020, a décidé ce qui suit :

- Approuvé la cession de 300 parts sociales faite par madame Latifa Maguini au profit de monsieur Mohamed Touagheed

- Approbation de la démission de Madame Latifa Maguini de son poste en qualité de cogérante de la société.

- La nouvelle répartition du capital social se présente comme suit :

- M. Mohamed Touagheed : 700 parts

- Mlle Maryem Touagheed : 300 parts
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le n°757353 le 16/11/2020.

N° 11 273/PA

« AUDIMAK CONSULTING »
CABINET D'EXPERTISE
COMPTABLE CONSEIL
JURIDIQUE
FISCAL ET FONCIER
WINNER TEAM
INDUSTRY INOX
(W.I.T.INOX) SARL AU

I- Aux termes d'un acte SSP en date du 22 juillet 2020 à Casablanca, le gérant unique de la société décide ce qui suit :

1- Augmentation du capital social : l'assemblée générale approuve une augmentation du capital social de UN MILLION DE DIRHAMS (1.000.000,00 DHS) en le portant de UN MILLION DE DIRHAMS (1.000.000,00 DHS) à deux millions de dirhams (2.000.000,00 DHS) par le compte report à nouveau et la création de Dix Mille Parts (10.000 parts sociales) nouvelles d'une valeur nominale de Cent Dirhams (100,00 DHS) chacune.

2- Nouvelle répartition du capital social : l'assemblée générale approuve la nouvelle répartition du capital social :

BOUTAHRI JAMAL DINE : 2.000.000,00 DHS
Soit un total de 2.000.000,00 Dirhams
En parts : BOUTAHRI JAMAL DINE : 20.000 Parts sociales
Soit un total de : 20.000 Parts sociales

3- MODIFICATION DU SIGLE : l'assemblée générale approuve la modification du sigle : W.I.T. INOX devient WITINOX

4- TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL : l'assemblée générale approuve le transfert du siège social de la société: Du : N° 10, immeuble N°14 Bd BAHMAD ROCHES NOIRES CASABLANCA

La société va conserver le dit local en tant que dépôt Au : N° 15, RUE SOKAINE BENT EL HOUICINE EX ROCROY QUARTIER DE LA GARE ROCHES NOIRES CASABLANCA

5- Pouvoirs spéciaux et questions diverses
Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca, le 22 décembre 2020 sous le numéro 758444

au registre de commerce N° 142715.

N° 11 274/PA

« AUDIMAK CONSULTING »
CABINET D'EXPERTISE
COMPTABLE CONSEIL
JURIDIQUE FISCAL ET
FONCIER
PERLE D'INTERIEUR SARL

I- Aux termes d'un acte SSP en date du 4 Décembre 2020 à Casablanca, les associés de la société « PERLE D'INTERIEUR SARL », société à responsabilité limitée, au capital de Cent Mille dirhams (100.000,00 DHS), sise à 5, RUE ACACIAS BRAHIM ROUDANI MAARIF CASABLANCA, a décidé ce qui suit :

1- Approbation de la liquidation et la clôture de la société.

L'assemblée générale extraordinaire approuve la liquidation et la clôture de la société « PERLE D'INTERIEUR SARL ».

2- Radiation de la société : l'assemblée générale extraordinaire approuve la radiation de la société « PERLE D'INTERIEUR SARL ».

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca, le 17 Décembre 2020 sous le numéro 757906 au registre de commerce N° 167963.

N° 11 275/PA

SCIENCE DU BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS « SCIBATRAP »
SARL AU CAPITAL DE 600.000,00 (Six cent mille) dirhams
SIEGE SOCIAL : 11, RUE SOLDAT MAURICE BEN HAMMOU, IMM. B, QUARTIER GAUTHIER, CASABLANCA
R.C.(CASABLANCA) N°101149

Par décision de la gérance en date du 22/07/2020, il a été décidé :

- Le transfert du siège social de la société de 11, rue Soldat Maurice Ben Hammou, Imm.B, RDC quartier Gauthier, Casablanca (ancienne adresse) à 11, rue Soldat Maurice Ben Hammou, Imm. B Etage 2, quartier Gauthier Casablanca (nouvelle adresse).

- Modification corrélative de l'article 4 des statuts.

- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 22/12/2020 sous le n°758441.

N° 11 276/PA

« GOUT ESSENTIEL » Sarl
Siège social : Lot SOUFIANE N° 102 SIDI MAAROUF Casablanca.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le : 17/11/2020, les associés de la société «GOUT ESSENTIEL» Sarl ont décidé :

1. de céder de 500 parts sociales de Mr. Mustapha AMEGGAOULOU à : Mme. Nourelhouda LARABLI.

2. Modification statutaires corrélatives.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca, en date du 09/12/2020 sous le numéro RC 370 449.

Pour mention et avis. [Signature du gérant de la société]

N° 11 348/PA

MONDIAL INOX SARL
N°25 SIDI MOUMEN JDID
GR 4 AVENUE LALLA
SOUKAINA, CASABLANCA

Suite à un acte sous seing privé qui se compose d'un P.V de l'assemblée générale extraordinaire et des statuts de mise à jour du 04/12/2020, les soussignés associés décident en ordre du jour ce qui suit :

Constatation du décès de défunt DRISS EL MADRANI le 11/09/2020, ainsi que ses Héritiers décident de partager les 500 parts sociales à 100 dirhams chacune lui appartenant dans la société MONDIAL INOX SARL dont le RCN°128705 et le capital social est égal à 100 000,00 dirhams, en modifiant l'article 6 des statuts de la manière suivante : SAID KADIOU a 500 P.S, JAMAL EL MADRANI a 146 PS, YASSINE EL MADRANI a146 P.S, MARIEM EL MADRANI a 73 PS, HIND EL MADRANI a 73 PS et ESSADIA SAYANE a 62 P.S. Les soussignés mettent à jour les statuts de la société selon la loi en vigueur en désignant SAID KADIOU dont CIN N°B97783 gérant unique de la société à une durée indéterminée, et la société s'engageant par sa signature unique.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 28/12/2020 sous le N°759364.

N° 11 349/PA

«STE SETIB »
CONSTITUTION
I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 2020/10/26, il a été institué une société SARL AU, présentant les caractéristiques suivantes :

• Dénomination Sociale : « STE SETIB » SARL ASSOCIE UNIQUE.

• Forme : Société à Responsabilité Limitée Associé unique.

• Objet : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS ET NEGOCIANT.

• Siège social: N°50 BD CASABLANCA EL AOUN SIDI MELLOUK.

• Durée : 99 ans.

• Capital social : Le capital social de la Société est fixé à la somme de 100 000,00 Dirhams divisé en 100 parts de 1000,00 Dirhams chacune.

• La gérance : M. ZOUZOU SAID, gérant unique pour une durée illimitée.

• Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

• Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.

II)- La société a été immatriculée au RC de Taourirt le 28/12/2020 sous le numéro de :1239

N° 11 350/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
Tél / Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/12/2020, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " RUSSIAN TECHNOLOGIES " S.A.R.L
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Les associés :
-Mr.SVATCOV DMITRI apporteur en numéraire 80 000,00 dhs soit 800 parts Sociales

Mr.GOURCH ALAA apporteur en numéraire 20 000,00 dhs soit 200 parts Sociales

Objet :
- VENTE DE PROFILES ALUMINIUM ET ACCESSOIRES.

- TRAVAUX DE MENUISERIE ALUMINIUM ET DE BOIS.

- TRAVAUX DIVERS ET DE CORPS D'ETAT.
- IMPORT EXPORT
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. SVATCOV DMITRI.

Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N°484239.

N° 11 351/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/12/2020, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " PNEU EL MERDI " S.A.R.L. AU
Siège Social : MADINATI GH10 IMM 14 MAGASIN N°1 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Associé unique :
-Mr.HAMID EL MAJAOUI

apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts Sociales

Objet :
- L'achat, la vente, la consignation et le commerce en général de tous produits pneumatique, matériels et fournitures se rattachant à l'automobile, aux véhicules roulant en général.

- La présentation de services en général les travaux divers, mécanique électrique et pneumatique.

- Négoce
- Import et export
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. HAMID EL MAJAOUI.

Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°484237.

N° 11 352/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUJANN
PACHALIK DE TALIOUINE
COMMUNE TALIOUINE

Avis

D'examen d'Aptitude Professionnelle

au titre de l'année 2020

Le Président du Conseil Communal de Taliouine, déclare que la Commune organisera l'Examen d'Aptitude Professionnelle pour l'accès aux grades suivants selon le tableau ci-dessous :

les grades consacrés à l'examen	Les conditions requises pour participer à l'examen	Nombre des postes	La date limite du dépôt des candidatures au bureau d'ordre	Date de l'examen	Heures
Administrateur échelle 11	Au moins 6 ans d'ancienneté dans le grade actuelle au 31 Décembre 2020	Les nombres des postes à occuper est fixé à la limite de 13% pour chaque grade	22/01/2021	24/01/2021	Du 9 :00 A 12 :00
Adjoint Administratif 2 eme grade échelle 7					Du 14 : 30 A 17 :30
Adjoint technique 2 eme grade échelle 7					

L'Examen aura lieu au siège de la Commune de Taliouine.

- CONDITIONS DU CANDIDATURE :

- Pour accès aux grades ci-dessus : l'examen est ouvert aux fonctionnaires de la dite commune ayant 06 ans d'ancienneté .
- Dernier délai du dépôt des demandes de candidatures est le : 22/01/2021 .

N° 11 353/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUJANN
PACHALIK DE TALIOUINE
COMMUNE TALIOUINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune TALIOUINE province de TAROUJANN, une séance d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix suivant :

N° D'APPEL D'OFFRE	Objet de l'appel d'offre	Date et heure d'ouverture des plis	Caution en dhs	Estimation en dhs
02/TAL/2021	Travaux d'installation de poteaux et câblages : extension du réseau électrique de quartier IMZIOU commune TALIOUINE	28/01/2021 A 10 h 00	30.000,00 dhs	780.000,00 dhs

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau technique de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre réception leurs plis dans le bureau du technique sus indiqué
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 349-12-02 précité.

N° 11 354/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture et
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Culture
DIRECTION REGIONALE
MARRAKECH - SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
ESSAOUIRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N°02/DPMCE/2020
(RESERVE A LA PETITE ET
MLOYENNE
ENTREPRISE)

Le 26/01/2021 à 10H, il sera
procédé, dans les bureaux de
Madame la Directrice Pro-
vinciale du département de
la Culture à Essaouira 39,
Quartier les Dunes, B.P. 347-
Essaouira, à l'ouverture des
plis relatifs à l'Appel d'Offres
sur offres de prix pour :

« Entretien et nettoyage des
locaux dépendant de la Di-
rection Provinciale de la Cul-
ture à Essaouira en lot
unique ».

Le dossier d'Appel d'Offres
peut-être retiré à la Direction
Provinciale de la Culture 39,
Quartier les Dunes, B.P. 347-
Essaouira. Il peut être égale-
ment téléchargé à partir du
portail des marchés de l'Etat
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à 30.000,00 Dirhams
(trente mille dirhams).
L'estimation du coût des
prestations établie par le maî-
tre d'ouvrage est fixée à la
somme de un million sept
mille six cent trente Dirhams
vingt centimes T.T.C (1 007
630.20 DHS).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 27, 29 et 31
du décret n° 2-12-349 du 8
Joumada I (20 mars 2013) re-
latif aux marchés publics
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
d'ordre mentionné dans
l'avis d'appel d'offres

- Soit envoyer par courrier re-
commandé avec accusé de
réception au bureau précité

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance au début de la séance
et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer les plis par voie
électronique conformément à
l'arrêté du ministre de l'éco-
nomie et des Finances n° 20-
14 du 4 sept 2014.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement de
la consultation.

N° 11 355/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DES PROVINCES SAHA-
RIENNES
Alimentation en Eau Potable
du village de pêche AM-
GREW - LOT 2:
RESERVOIR SURELEVE
250 M3
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 57
DR8/D/2020

La Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau, sise à
Laâyoune, lance le présent
appel d'offres qui concerne
Alimentation en Eau Potable
du village de pêche AM-
GREW - LOT 2: RESERVOIR
SURELEVE 250 M3.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement de
la consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à :
5.880.000,00 DH TTC
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à :
58.800,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et télé-
chargeables à partir du site
internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise
- rubrique Achats).

Les plis des concurrents, éta-
blis et présentés conformé-
ment aux prescriptions du
règlement de la consultation,
doivent être :

- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau Quar-
tier Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune avant la date et
l'heure fixées pour la séance
d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier re-
commandé avec accusé de
réception au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau Quar-
tier Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune avant la date et
l'heure de la séance d'ouver-
ture des plis.

- Soit remis à la commission
d'appel d'offres en début de
la séance d'ouverture des
plis.

L'ouverture des plis aura lieu
le 02/02/2021 à partir de 10
H à la Direction Régionale
des Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau Quar-
tier Administratif, Avenue de
la Mecque - Laâyoune
Les demandes d'éclaircisse-
ments doivent être formulées
uniquement sur le portail des
marchés publics.

N° 11 356/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DES PROVINCES SAHA-
RIENNES

RENOUVELLEMENT DES
CELLULES ELECTRIQUES
MT DE LA STATION DE
DESSALEMENT ET LA
STATION CARREFOUR
LAAYOUNE (TRANCHE 1)
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT- N°

61/DR8/SP8/1/2020

La Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau, sise à
Laâyoune, lance le présent
appel d'offres qui concerne
renouvellement des cel-
lules électriques MT de la sta-
tion de dessalement et la
station carrefour Laâyoune
(tranche 1)

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement de
la consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à
2.400.000,00DH TTC.
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
24.000 DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de

l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et télé-
chargeables à partir du site
internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise
- rubrique Achats).

Les plis des concurrents, éta-
blis et présentés conformé-
ment aux prescriptions du
règlement de la consultation,
doivent être :

- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau Quar-
tier Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune avant la date et
l'heure fixées pour la séance
d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier re-
commandé avec accusé de
réception au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau Quar-
tier Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune avant la date et
l'heure de la séance d'ouver-
ture des plis.

- Soit remis à la commission
d'appel d'offres en début de
la séance d'ouverture des
plis.

L'ouverture des plis aura lieu
le 04/02/2021 à partir de 10
H [heure locale] à la Direc-
tion Régionale des Provinces
Sahariennes de l'ONEE-
Branche Eau Quartier Admi-
nistratif, Avenue de la
Mecque - Laâyoune

Les demandes d'éclaircisse-
ments doivent être formulées
uniquement sur le portail des
marchés publics.

N° 11 357/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DES PROVINCES SAHA-
RIENNES

TRAVAUX DE PEINTURE
ET D'EMBALLISSEMENT
DE LA CLOTURE ET DE
L'EXTERIEUR DES LO-
CAUX ET BATIMENTS
TECHNIQUES DE LA STA-
TION DE DESSALEMENT
DE LAAYOUNE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 63
DR8/SP8/1/2020

La Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau, sise à
Laâyoune, lance le présent
appel d'offres qui concerne :
Travaux de peinture et d'em-
ballissement de la clôture et
de l'extérieur des locaux et
bâtiments techniques de la
Station de Dessalement de
LAAYOUNE.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement de
la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à
1.080.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
10.800,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et télé-
chargeables à partir du site
internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise
- rubrique Achats).

Les plis des concurrents, éta-

blis et présentés conformé-
ment aux prescriptions du ré-
glement de la consultation,
doivent être :

- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau Quar-
tier Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune avant la date et
l'heure fixées pour la séance
d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier re-
commandé avec accusé de
réception au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau Quar-
tier Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune avant la date et
l'heure de la séance d'ouver-
ture des plis.

- Soit remis à la commission
d'appel d'offres en début de
la séance d'ouverture des
plis.

L'ouverture des plis aura lieu
le 04/02/2021 à partir de 10
H à la Direction Régionale
des Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau Quar-
tier Administratif, Avenue de
la Mecque - Laâyoune

Les demandes d'éclaircisse-
ments doivent être formulées
uniquement sur le portail des
marchés publics.

N° 11 358/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DES PROVINCES SAHA-
RIENNES

ACQUISITION DES
PIECES DE RECHANGE
POUR LES VARIATEURS
DE VITESSE DES STA-
TIONS DE DESSALEMENT
DE DR8

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 66
DR8/1/2020

La Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau, sise à
Laâyoune, lance le présent
appel d'offres qui concerne
ACQUISITION DES PIECES
DE RECHANGE POUR LES
VARIATEURS DE VITESSE
DES STATIONS DE DESSA-
LEMENT DE LA DIREC-
TION REGIONALE DES
PROVINCES SAHA-
RIENNES.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement de
la consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à :
2.500.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à :
25.000 DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et télé-
chargeables à partir du site
internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise
- rubrique Achats).

Les plis des concurrents, éta-
blis et présentés conformé-
ment aux prescriptions du
règlement de la consultation,
doivent être :

- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau Quar-
tier Administratif, BP N° 22,

Avenue de la Mecque -
Laâyoune avant la date et
l'heure fixées pour la séance
d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier re-
commandé avec accusé de
réception au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau Quar-
tier Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune avant la date et
l'heure de la séance d'ouver-
ture des plis.

- Soit remis à la commission
d'appel d'offres en début de
la séance d'ouverture des
plis.

L'ouverture des plis aura lieu
le 02/02/2021 à partir de 10
H à la Direction Régionale
des Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau Quar-
tier Administratif, Avenue de
la Mecque - Laâyoune

Les demandes d'éclaircisse-
ments doivent être formulées
uniquement sur le portail des
marchés publics.

N° 11 359/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DES PROVINCES SAHA-
RIENNES

RENOUVELLEMENT DES
ANCIENS MICRO FILTRES
DE LA STATION DE DES-
SALEMENT DE
LAAYOUNE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 67
DR8/SP8/1/2020

La Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau, sise à
Laâyoune, lance le présent
appel d'offres qui concerne :
Renouvellement des anciens
micro filtres de la SD
Laâyoune.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement de
la consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à
2.400.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
24.000,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et télé-
chargeables à partir du site
internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise
- rubrique Achats).

Les plis des concurrents, éta-
blis et présentés conformé-
ment aux prescriptions du
règlement de la consultation,
doivent être :

- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau Quar-
tier Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune avant la date et
l'heure de la séance d'ouver-
ture des plis.

- Soit envoyés par courrier re-
commandé avec accusé de
réception au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau Quar-
tier Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune avant la date et
l'heure de la séance d'ouver-
ture des plis.

- Soit remis à la commission
d'appel d'offres en début de
la séance d'ouverture des
plis.

L'ouverture des plis aura lieu
le 04/02/2021 à partir de 10
H à la Direction Régionale
des Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau Quar-
tier Administratif, Avenue de
la Mecque - Laâyoune

d'appel d'offres en début de
la séance d'ouverture des
plis.

L'ouverture des plis aura lieu
le 04/02/2021 à partir de
10h00 à la Direction Régio-
nale des Provinces Saha-
riennes de l'ONEE- Branche
Eau Quartier Administratif,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune

Les demandes d'éclaircisse-
ments doivent être formulées
uniquement sur le portail des
marchés publics.

N° 11 360/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DES PROVINCES SAHA-
RIENNES

Travaux d'entretien et sur-
veillance des Stations
d'Akhfennir, Daoura et de
l'adduction de Tarfaya - Tah
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTIN°

68DR8/SP8/1/2020

La Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau, sise à
Laâyoune, lance le présent
appel d'offres qui concerne :
Travaux d'entretien et sur-
veillance des Stations d'Akh-
fennir, Daoura et de
l'adduction de Tarfaya - Tah.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement de
la consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à
600.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
6.000,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et télé-
chargeables à partir du site
internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise
- rubrique Achats).

Les plis des concurrents, éta-
blis et présentés conformé-
ment aux prescriptions du
règlement de la consultation,
doivent être :

- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau Quar-
tier Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune avant la date et
l'heure fixées pour la séance
d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier re-
commandé avec accusé de
réception au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau Quar-
tier Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune avant la date et
l'heure de la séance d'ouver-
ture des plis.

- Soit remis à la commission
d'appel d'offres en début de
la séance d'ouverture des
plis.

L'ouverture des plis aura lieu
le 04/02/2021 à partir de 10
H à la Direction Régionale
des Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau Quar-
tier Administratif, Avenue de
la Mecque - Laâyoune

Les demandes d'éclaircisse-
ments doivent être formulées
uniquement sur le portail des
marchés publics.

N° 11 361/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES

Réhabilitation des équipements électriques et hydro-mécaniques de la station de pompage assainissement au centre BOUJOUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°69/DR8/AM8/3/2020

Séance publique
La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne les travaux relatifs à la réhabilitation des équipements électriques et hydro-mécaniques de la station de pompage assainissement au centre BOUJOUR.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.200.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12.000,00 DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 28 JANVIER 2021 à partir de 10 H (heure locale) à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune
Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.
N° 11 362/PC

« DIRECT PROTECTION » SARL A.U

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 500.000,00 DHS

SIÈGE SOCIAL : HAKAM I RUE 18 N°49 AIN BORJA CASABLANCA

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL STATUTS REFOUDUS

Aux termes d'un PV AGE en date du 21/12/2020 il a été décidé ce qui suit :

-Augmentation du capital social de 100.000,00 DHS à 500.000,00 DHS par voie de compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues à l'encontre de la société au profit de Mr EN-NAJAR ALI.

- Etablissement des statuts refondus (M.A.J).

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 759319 en date Du 28/12/2020.

POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 11 363/PA

FLORENCE PALMIER R.C : 484231

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 07/12/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : SOCIETE FLORENCE PALMIER SARL

SIÈGE SOCIAL: RUE REGRAGA RES. LA CORNICHE APPT N° 01 RDC IMM. 02 QUARTIER BORGOGNE CASABLANCA.

FORME JURIDIQUE : SARL OBJET : PROMOTEUR A LA CONSTRUCTION

ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS CAPITAL : 9.000.000,00 DHS.

Répartie comme suit : M. KERROUMI EL HASSANE : 1.431.800,00 DH M. KERROUMI ELHOUSINE : 1.431.800,00 DH M. KERROUMI MELLAL : 1.431.800,00 DH MME HAMMOUJA BELMIR : 1.125.100,00 DH

Mme KERROUMI FANA : 715.900,00 DH Mme KERROUMI AICHA : 715.900,00 DH Mme KERROUMI NAJAT : 715.900,00 DH Mme KERROUMI NAIMA : 715.900,00 DH Mme KERROUMI ASMAA : 715.900,00 DH

GERANCE : M. MELLAL KERROUMI gérant et Mme NAIMA KERROUMI, cogérante, pour une durée indéterminée.

Ainsi la société sera engagée par la seule signature de l'un des deux.

DUREE : 99 ans DEPOT LEGAL: Au Tribunal de commerce de Casablanca le, 28/12/2020 Sous le n° 759316

Pour extrait et mention La gérance

N° 11 364/PA

SAMAA CONSEIL Cabinet d'affaires & domiciliation

Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13 CASABLANCA

Tél.: 0619.322.303 E-mail : samaa.conseil@gmail.com

CONSTITUTION D'UNE SARL d'associé unique

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/11/2020 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « MEL-LOUKI EVENT »

Objet : Négociant. Siège social : Casablanca, 13, Rue 108, Hay Moulay Abdellah Bd Taza Ain chôck.

Capital social : est fixé à 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit :

- Mme AL MELLOUKI RAJAA : 1000 parts

Gerance : Madame AL MELLOUKI RAJAA, est nommée gérante unique de la Société pour une période indéterminée.

Durée : est fixée à 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

Dépôt légal : a été effectué au CRI de Casablanca inscrit au Registre de Commerce N° 483003.

Pour extrait et mention
N° 11 365/PA

GHANI BUSINESS SARL, AU CAPITAL DE 100 000,00DHS

SIÈGE SOCIAL : 46 RUE 23 MAGASIN A 46 AL QODS CASABLANCA

Aux termes du proces-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28/11/2020, les associés de la Société «GHANI BUSINESS» ont approuvés les résolutions suivantes :

1-Monsieur MOHAMED AMINE SABIRI, cède et transporte avec toutes les garanties de fait et de droit en pareille matière, cinq cent (500) parts sociales qu'il possède dans la société « GHANI BUSINESS SARL » à Monsieur ABDELGHANI BAHI.

2-Transformation de la société en SARL AU

3-Nomination d'un gérant Associé Unique Monsieur ABDELGHANI BAHI

La société est administrée et gérée par Monsieur ABDELGHANI BAHI pour une durée indéterminée.

Dépôt légal : le 28/12/2020 sous numéro 33455 RC 414961

N° 11 366/PA

G.Z TRAVAUX S.A.R.L.A.U

Suivant un acte sous seing privé, en date du 07/08/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU.

DENOMINATION : G.Z TRAVAUX S.A.R.L.A.U

Objet social : ENT De Travaux divers ou Constructions, promotion immobilière.....

Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2ième ETAGE SIDI BERNOUSSI-CASABLANCA. Durée : 99 ans. Capital Social : 100 000,00 dirhams, divisés en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, numérotées de 1 à 1000, attribuées en totalité à l'associé unique MR. YAHYA ZAKARIA.

L'associé unique déclare que

ces parts sont toutes libérées intégralement.

ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et finit le 31 Décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et se terminera le

31 Décembre 2020. GERANCE : MR. YAHYA ZAKARIA, gérant sans limitation de durée. La société est engagée par la signature seule de MR. YAHYA ZAKARIA

BENEFICE : Le solde après prélèvement légal et statutaire sera attribué

aux associés. DEPOT : Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 01/10/2020, sous le N° : 22310, R.C N° : 474313.

Pour extrait et mention La gérance

N° 11 367/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Figuig
Commune de Figuig
Bureau des Ressources Humaines



إعلان

عن تنظيم مباراة لتوظيف سبعة (07) تقنيين من الدرجة الرابعة، المسلم 8.

تنظم جماعة فجيغ يوم الأحد 21 فبراير 2021 مباراة لتوظيف سبعة (07) تقنيين من الدرجة

الرابعة، الحاصلين على شهادة أو دبلوم تقني في إحدى التخصصات المطلوبة، موزعة على الشكل التالي:

عدد المناصب	التخصص المطلوب	الشهادة أو الدبلوم
02	تقني رسام في البناء Technicien dessinateur de bâtiment	- دبلوم التقني المسلم من طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المعتمدة طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 8 جمادى الأولى 1407 (9 يناير 1987) بمن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني، كما وقع تغييره وتتميمه.
02	رئيس ورش الاشغال العمومية -رئيس ورش الاشغال العمومية Chef de chantiers travaux publics	- إحدى الشهادات المعادلة لها، المحددة بقرار للوزير المكلف بتحديث القطاعات العامة طبقا لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 بتاريخ 30 ابريل 2012 المتعلق بالشهادات المطلوبة لتلوج مختلف الدرجات المعتمدة بموجب الأنظمة الأساسية حسبما تم تغييره وتتميمه.
03	تقني في الصيانة والدعم في المعلومات Technicien en maintenance et support informatique et réseaux	

ويخصص 25% منها لفائدة الأشخاص المتوفرين على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة الأشخاص المعاقين طبقا للقوانين الجاري بها العمل.

• شروط الترشيح :

تفتح مباراة التوظيف المذكورة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر قبل تاريخ إجراء المباراة، ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات الصححية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة، وبدون حد السن بالنسبة للموظفين، والحاصلين على دبلوم تقني كما هو مبين بالجدول أعلاه.

• يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- 1- طلب الترشيح لاجتياز مباراة التوظيف، مع الإشارة وجوبا إلى التخصص المطلوب للمشاركة فيه.
- 2- نسخة مطابقة لأصل دبلوم تقني أو شهادة كما هو مبين بالجدول أعلاه، مصحوبة بنسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء.
- 3- نسخة مطابقة لأصل بطاقة التعريف الوطنية.
- 4- طرفان يحملان الطابع البريدي والعنوان الشخصي للمترشح.
- 5- ترخيص نهائي لاجتياز المباراة من الإدارة المشغلة بالنسبة للموظفين أو المتقاعدين.
- 6- بالنسبة للمترشحين في وضعية إعاقة، فيجب عليهم إرفاق ملفاتهم بنسخة طبق الأصل شهادة تثبت وضعيتهم مسلمة من طرف وزارة التضامن والمرأة والأسرة والتنمية الاجتماعية.
- 7- يتعين على المترشحين الذين يحملون صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم، تقديم ملفاتهم عن طريق الإدارات المكلفة بتسيير شؤونهم مدعمة بشهادة تثبت هذه الصفة.

• إيداع الترشيحات:

يجب أن تودع ملفات الترشيح شخصيا في عن طريق البريد المضمون بمكتب رئيس جماعة فجيغ خلال موافقت العمل بالإدارات العمومية، أو تحمليه وإرساله عبر البريد الإلكتروني للجماعة commune.figuig@gmail.com ابتداء من يوم الاثنين 2020/12/28 إلى غاية يوم الجمعة 2021/01/22 قبل الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال كآخر أجل لإيداع الترشيحات، ويعتبر لائحا كل ملف وضع خارج الأجل القانوني، أو غير متضمن لكافة الوثائق المطلوبة.

وسيعان عن لائحة المترشحين الموقبلين لاجتياز المباراة المذكورة ومكان وساعة إجرائها على موقع النشر للمعومي : www.emploi-public.ma ، وعلى الموقع الإلكتروني للجماعة www.ville.figuig.ma ، ويعلق بمقر الجماعة. ويعتبر هذا بمثابة استبعاد.

وتشتمل مباراة التوظيف على اختبار كتابي واختبار شفوي أو تطبيقي أو هما معا وتحدد منتهما ومعاملهما حسب الجدول التالي:

نوع الاختبار	المدة	الموضوع
الاختبار الكتابي	ثلاث (03) ساعات	موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية.
الاختبار الشفوي أو التطبيقي	(30) ثلاثون دقيقة لكل مرشح	يتمحور حول مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المرشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتبارى بشأنها.

Sport

Dr Yacine Zerguini *Penser Covid en toutes circonstances*

La Commission médicale de la CAF est à pied d'œuvre afin de faciliter la reprise du football, et ce dans les meilleures conditions. Dr Yacine Zerguini, vice-président de ladite commission, revient sur le protocole sanitaire de la CAF à l'ère de la Covid-19 et formule des recommandations pour la réussite du CHAN Total Cameroun 2020.



Quel bilan faites-vous du protocole sanitaire mis en place depuis la reprise des compétitions de la CAF ?

Le protocole sanitaire relatif aux matches internationaux mis en place par la FIFA et la CAF est l'aboutissement d'un long processus de retour au jeu mis en place par la FIFA et la CAF. Une fois passé le temps du choc, la CAF et toutes les Confédérations au sein de la FIFA ont réagi en suspendant les activités pour protéger les acteurs du jeu et toute la famille du football.

Ce moment de total arrêt fut mis à profit pour mieux comprendre la situation et vite établir des guides de conduites puis des procédures contraignantes pour le retour au jeu. Etant membre du Comité Covid de la FIFA, et responsable du Comité Covid de la CAF, j'eus ce privilège d'être un témoin actif au niveau international et surtout continental. La responsabilité de la gestion de la pandémie et de son impact sur le monde du football africain, fut confiée à notre Commission médicale par le président Ahmad et les membres du Comité exécutif. Une lourde responsabilité que nous avons tenu à assumer avec le soutien de l'Administration.

La reprise s'est faite d'abord par les compétitions de clubs (Ligue des champions et Coupe de la Confédération 2019-2020), qu'il fallait finaliser au Maroc et en Egypte. Ce fut une première expérience édifiante qui a permis de peaufiner notre stratégie vis-à-vis de toutes les autres compétitions qui ont suivi. En plus de concevoir un protocole sanitaire, il faut aussi se donner les moyens humains et matériels pour le mettre en application. Il faut aussi mettre en place des normes et des procédures et s'y tenir strictement. Tout en respectant les lois sanitaires nationales souveraines, sur les lieux de déroulement des matches, qui sont contraignantes.

Nous avons donc, au final, adopté le pro-

tolocole sanitaire international de la FIFA, commun à toutes les confédérations, pour toutes les compétitions de la CAF, sans exception : Clubs CAF CC et CL 2020 et 2021, journées 3 et 4 de qualifications pour la CAN Total 2021 au Cameroun, tournois zonaux de qualification pour les compétitions des jeunes U17 et U20.

Le challenge résidait dans la complexité de la mise en œuvre : Préparation médicale et physique des joueurs, tests Covid, conditions de voyage et d'arrivée dans les pays hôtes, organisation des urgences lors des entraînements et des matches, organisation pour le respect des règles Covid sur les lieux d'hébergement, de compétition et dans les moyens de transport, sans oublier le protocole lors des matches. Il fallait aussi contrôler tout cela la veille des matches et au cours de ceux-ci.

Nous avons ainsi eu l'idée de constituer un réseau d'officiers médicaux Covid, près de soixante (60) maintenant, avec des instructions strictes pour gérer ce protocole sanitaire. Les moyens modernes de communication ont été utilisés pour leur formation. Ces mêmes moyens sont utilisés en temps réel pour l'accomplissement de leur tâche. Le formulaire de rapport pour chaque match (annexe) est témoin de leur lourde charge qu'ils accomplissent avec enthousiasme. Ils sont la cheville ouvrière, à l'origine de l'immense succès de l'opération. Tous les paramètres sont au vert, grâce à Dieu.

Au final, les rapports qui nous parviennent sont très éloquentes, les incidents sont extrêmement rares, tout comme le pourcentage et le nombre des matches reportés pour raison Covid. Les officiers médicaux Covid, dont tous les noms méritent d'être cités ici ont été présents, très professionnels et enthousiastes, malgré leurs obligations profes-

sionnelles. Je leur rends hommage ici. Comme je rends hommage à notre administration représentée par la Direction du développement et le Bureau médical de la CAF.

Le CHAN sera la première grande compétition internationale de la CAF depuis l'avènement de la Covid-19. Quelles mesures seront appliquées pour cet événement spécial ?

Le CHAN sera en effet le premier grand tournoi de l'ère Covid-19. Du point de vue médical, il va bénéficier de l'expérience acquise lors de ce dernier trimestre de l'année. L'organisation sous Covid des tournois zonaux U17 et U20 a été bénéfique de ce point de vue, comme des sortes de répétitions avant un tournoi aussi important et complexe que le CHAN. J'aurais plaisir à coordonner l'ensemble, avec des membres très expérimentés et très capables de notre commission médicale et de nos panels spécialisés, ainsi que les membres de notre bureau médical au Caire. Des inspections ont été effectuées pour s'assurer des moindres détails pour strictement appliquer nos programmes, en collaboration avec les organisateurs médicaux locaux. Rien n'est laissé au hasard : Examens PCMA et PCMA+, programme Covid, programme des urgences, contrôles du dopage.

Nos confrères des équipes qualifiées ont déjà reçu beaucoup d'informations concernant l'organisation médicale du tournoi. Cependant, tout un programme de formation et d'information est prévu pour eux lors de la semaine qui précède le tournoi, afin de peaufiner la prise en charge de leurs joueurs et de s'intégrer totalement aux divers protocoles prévus. Rien ne sera laissé au hasard.

Pour les joueurs, compte tenu du climat ?

Nous connaissons évidemment les données météorologiques au Cameroun en jan-

vier. Les températures seront proches de 30° avec un taux d'humidité élevé proche des 80%. Nous connaissons les données scientifiques qui y sont liées. Nos joueurs locaux sont pour la plupart habitués et adaptés à ces conditions. Mais nous serons très vigilants à titre préventif pour protéger la santé des acteurs du jeu, officiels de matches compris. Les états de santé, en particulier dans le domaine cardio-respiratoire, seront évalués au préalable. Les acteurs du jeu ayant été contaminés par le virus SARS-CoV-2, avec ou sans symptômes, seront plus surveillés du point de vue respiratoire et cardiaque, avec l'obligation de fournir le dossier médical PCMA+.

Les températures WBGT seront prises avant chaque match et les décisions adéquates seront prises en termes de réhydratation.

Le public, est-il autorisé à assister aux matches ?

Il n'y a pour l'instant aucune nouvelle décision officielle concernant les spectateurs. Les matches sous Covid-19 se déroulent à huis clos. Mais nous avons évidemment préparé des dispositions spéciales du règlement au cas où les conditions pourraient permettre le retour des supporters sur les gradins.

Quelles recommandations faites-vous pour le déroulement optimal de la compétition ?

Je recommande pour tous, l'autodiscipline en matière de comportement vis-à-vis de la pandémie. Il faudra suivre à la lettre les conseils de la Commission médicale de la CAF : respecter les gestes barrières et de distanciation, porter les masques en dehors du terrain de jeu ou d'entraînement, utiliser en abondance le savon et le gel hydro-alcoolique, et « penser Covid » en toutes circonstances.

Source : cafonline.com

Coupe du Trône : OCK-WAC à l'affiche

Qui du MAT ou du FUS quittera d'entrée la compétition ?



L'épreuve de la Coupe du Trône de football, au titre de la saison sportive 2019-2020, se poursuivra aujourd'hui par la programmation de cinq confrontations comptant pour le tour des seizièmes de finale qui se jouera au finish.

L'affiche sera sans aucun doute l'opposition qui mettra aux prises le MAT au FUS, deux clubs de la cour des grands dont un quittera la compétition d'entrée de jeu. Le Moghreb de Tétouan, qui vient de

se séparer de son entraîneur l'Espagnol Juan José Maqueda remplacé par Jamal Eddine Drideb, n'aura pas la tâche facile devant une formation rbatie qui, certes, n'arrive pas à s'imposer dernièrement en championnat, mais qui reste capable de tirer son épingle du jeu au terme de cette rencontre.

Le deuxième choc à mettre au compte de ce tour prématuré de la compétition est le match qui opposera au complexe OCP à Khouribga l'OCK au WAC. Les

Phosphatiers, pensionnaires de la D2, sont outillés pour tenir tête à un Wydad qui a pu enfin sortir un jeu à la hauteur de son standing à l'occasion de son match remporté aux dépens du MAS.

Si pression il ya, ça sera portée par le WAC qui nourrit l'espoir de gagner ce prestigieux trophée qui fuit le club depuis belle lurette, 2020-2021. Deux décades d'attente, cela fait beaucoup pour une équipe dont l'objectif est de raffer les titres.

Pour ce qui est des trois autres matches au programme, le MAS a hérité de l'équipe de la division des Amateurs de Difaa Hamria de Khénifra et si la logique est respectée, les Fassis devraient baliser leur chemin pour le stade des huitièmes de finale. Un tour où l'on est assuré d'avoir un représentant des Amateurs et ça sera soit Wydad Serraghna soit Olympique Youssoufia, au moment où ce n'est pas gagné d'avance pour l'Union de Sidi Kacem qui croisera le fer avec l'I-

tihad Zemouri de Khémisset qui occupe la première place du classement de la Botola D2 après cinq manches disputées.

Il convient de rappeler que ce tour des seizièmes de finale de la Coupe du Trône, entamé mardi par les rencontres ASS-CAK et DHJ-Ittifak Marrakech, s'étalera jusqu'au dimanche 3 janvier prochain.

Mohamed Bouarab

Mercredi 30 décembre

14h30: DH. Khénifra-MAS

14h30: USK-IZK

14h30: W.Serghini- O.Youssoufia

17h00: OCK-WAC

19h00: MAT-FUS

Victoire de l'EN féminine

La sélection nationale féminine des moins de 20 ans a battu son homologue du Liberia sur le score de 3 buts à 1, lundi en match amical disputé à Monrovia. Les buts de l'équipe nationale ont été signés Sofia Boufifni (42'), Salma Tammam (65') et Salma Stiten (84').

Lors d'une première confrontation, vendredi dernier, les deux sélections s'étaient neutralisées, un but partout. Ces deux rencontres amicales s'inscrivent dans le cadre de la préparation de l'Onze national aux prochaines échéances.

Badou Zaki : L'OCS, un des clubs marocains modèles en termes de formation et de travail de base

L'Olympique de Safi (OCS), section football, représente l'un des clubs marocains modèles au niveau de la formation et du travail de base, a souligné Badou Zaki, membre de la Direction technique nationale (DTN) relevant de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

"Le club safiot a contribué à la formation d'une génération de joueurs de qualité qui ont défendu les couleurs des équipes nationales et internationales, faisant de ce club une véritable pépinière au niveau de la formation des jeunes", a affirmé le technicien national à l'issue de la visite d'une commission représentant la DTN au centre de formation des jeunes relevant de ce club.

L'ancien sélectionneur national a fait remarquer que le centre de formation est doté de grandes compétences dans le

domaine de la détection et la formation de talents footballistiques, appelant les dirigeants du club à acquérir de nouveaux terrains pour récolter les fruits de ce travail remarquable.

M. Zaki a tenu à rappeler que cette visite s'inscrit dans le cadre d'une série de visites entamées par la commission aux centres de formation au sein des différents clubs marocains dans le cadre d'un programme visant l'évaluation du travail de ces centres et le degré de leur conformité avec les critères définis par la fédération afin de hisser la qualité de formation dans ces centres.

A cette occasion, le directeur technique de l'OCS, Amine Al Karma, a présenté la méthodologie de travail du club et de la direction technique concernant la formation.

La commission a ensuite tenu des réunions avec les res-

ponsables de ce centre de formation suivies d'une visite aux différentes installations durant laquelle elle a pris connaissance de la méthodologie de travail et des différents documents administratifs des joueurs.

Cette visite vise à évaluer le travail dans ces centres de formation dans le cadre du programme d'octroi d'autorisations aux centres conformes aux critères adoptés dans les cahiers des charges et à s'enquérir des différents obstacles auxquels font face certains centres afin de hisser les méthodes de travail vers le professionnalisme qui leur garantit l'obtention d'autorisations de la FRMF.

Pour rappel, cette mission avait effectué sa première visite au centre de formation du Fath Union Sport (FUS) avant de poursuivre ses visites aux autres centres de formation des clubs marocains.

Un dirigeant humain, chaleureux et dévoué Kacem Azima tire sa révérence

Par Capitaine Moundir.



« Je t'ai connu dès l'âge de huit ans, au Romandie Tennis Club de Casablanca, présidé à l'époque par le premier Marocain de confession juive qui a représenté le Maroc en Coupe Davis, B.B Cohen. A l'époque je n'étais que ramasseur de balles qui apprenait les rudiments du métier dans un club de tennis pendant mes jours de congé scolaire. Toi, tu faisais partie des rares Marocains (5 personnes au maximum dans le club), autorisés à y jouer !

Et déjà, tu étais généreux car tu embauchais 3 ramasseurs de balles, afin de donner plus de chance de travail à plus de personnes au moment où un seul suffisait pour la besogne. Tu étais un grand cœur.

Nos parcours se sont ensuite séparés, et 24 ans plus tard, on s'est retrouvé à la tête du tennis marocain, toi en tant que trésorier et moi en tant que capitaine de l'équipe du Maroc.

Tu es resté le même, un homme chaleureux, droit, juste et dévoué.

Tu m'as donné des conseils, et surtout, tu m'as donné de la confiance.

Toutes les personnes du monde du tennis diront la même chose et confirmeront, chacun à son niveau, ce que je viens d'écrire et en premier ton ami de toujours M.Houssini, Marakech, alias Meknassi. J'ai une grande pensée pour ta famille, ta femme, tes enfants et tes amis, et je leur présente à tous mes sincères condoléances.

Repose en paix Monsieur Azima.
Un de tes admirateurs. Moundir ».



Dans une rue de Bagdad, une boutique figée dans le temps

Entrer dans la petite boutique de Youssef Abdelkarim, c'est comme faire un voyage dans le temps. Littéralement. Située dans une rue historique de Bagdad, elle est remplie d'un impressionnant bazar où trois générations sont venues faire réparer leurs montres.

D'innombrables montres dans tous les recoins. Dans la vitrine poussiéreuse, une rangée de modèles classiques dans leur boîte de velours. Derrière, d'autres empilées de façon hasardeuse. Par terre, des modèles entassés dans des valises ou même des seaux, et des centaines d'autres sur les étagères ou accrochées aux murs.

Au fond de la boutique, derrière un vieux bureau en bois, le quinquagénaire, portant des lunettes à l'épaisse monture noire, scrute une vieille pièce. «Chaque montre a sa propre personnalité. J'essaie de préserver ça autant que je peux, comme si c'était mon propre enfant», confie-t-il à l'AFP.

Youssef Abdelkarim, 52 ans, a commencé à réparer des montres à l'âge de 11 ans.

Son grand-père, aujourd'hui décédé, avait ouvert la boutique en 1940 rue Rachid, une artère jadis huppée du centre-ville. Il avait ensuite passé le relais à son fils qui a lui aussi appris le métier à Youssef.

L'artisan raconte avoir réparé des modèles suisses très chers, dont



des montres Patek Philippe. Il pense avoir même réparé un modèle ayant appartenu à Saddam Hussein, maître de l'Irak pendant plus de 20 ans, jugé puis exécuté en 2006.

«C'était une montre rare qui m'a été amenée du palais présidentiel, avec la signature de Saddam à l'arrière.»

Il l'a réparée pour 400 dinars, l'équivalent de plus de 1.000 dollars dans les années 80, mais moins d'un dollar aujourd'hui.

Beaucoup d'autres choses ont changé depuis.

Les Irakiens ont troqué leurs

montres analogiques contre des modèles électroniques, avant d'adopter les téléphones portables.

Mais pour Youssef Abdelkarim, une montre n'est pas un objet du passé.

«L'élégance d'un homme commence avec sa montre. Et ses chaussures», glisse-t-il avec un clin d'œil.

Il pourrait bien avoir raison car, malgré tout, son magasin reste plein de clients de tous âges et styles, des ex-ministres aux costumes rutilants aux collectionneurs en quête d'objets vintage.

«Chacun trouve ce dont il a be-

soin ici.»

Sa vue commençant à défaillir, il ne répare plus que cinq montres par jour. A ses dires, il en répare ou vendait environ 500 par jour dans les années 80.

A cette époque, la rue Rachid bouillonnait de vie en journée et faisait la fête la nuit.

Youssef Abdelkarim se rappelle encore des théâtres, des cinémas et des cafés: «Ils ne fermaient jamais!»

Les boutiques de réparation de montres qui lui faisaient concurrence ont commencé à fermer dans les années 90, quand les sanctions

internationales ont frappé les Irakiens.

Ensuite, il y a eu l'invasion américaine de l'Irak en 2003 et les violences communautaires. Et la rue Rachid a été souvent secouée par des attentats.

Youssef Abdelkarim est allé vivre dans un quartier plus sûr mais ne voulait pas fermer sa boutique.

Même en 2019, quand la rue Rachid a été fermée pendant des mois en raison des manifestations anti-pouvoir, il ouvrait «une ou deux fois par semaine».

Tout autour, les magasins de vêtements et librairies ont mis la clé sous la porte, transformés en entrepôts ou magasins d'accessoires automobiles.

«Les caractéristiques de la rue ont été effacées et la plupart de mes amis ont déménagé. Mais il n'en reste pas moins qu'elle a quelque chose de différent par rapport au reste de Bagdad», dit-il.

Le quinquagénaire prépare aujourd'hui ses fils, Yehya, 24 ans, et Moustafa, 16 ans, à reprendre l'affaire familiale.

Mais, insiste-t-il, pas question de transformer le magasin avec du rangement, des travaux de rénovation ou même du ménage.

«Ce magasin est resté inchangé pendant 50 ans, c'est pour ça que les gens continuent de venir. C'est ce qui préserve son identité.»

Gâteau glacé vanille caramel



Ingédients

Le gâteau (2 disques de 15 cm de diamètre)

- 90 g de farine
- 130 g de sucre en poudre
- 40 g de cacao non sucré en poudre
- 1 càc de bicarbonate de soude
- 1/2 càc de levure chimique
- 1/2 càc de sel
- 1 œuf moyen
- 120 ml de lait
- 120 ml de lait fermenté
- 55 ml d'huile végétale
- 1 càc d'extrait de vanille liquide

La garniture et le décor

- 1 litre de glace vanille de qualité
- 1 litre de glace caramel beurre salé de qualité
- chantilly mascarpone
- sauce caramel beurre salé
- chocolat noir
- crispearls (perles croustillantes) chocolat noir

Préparation

1. Préchauffez votre four à 180°C. Beurrez et farinez un moule de 15 cm de diamètre.
2. Mélangez les ingrédients secs dans le bol de votre robot puis ajoutez tous les ingrédients restants et mélangez avec la feuille pendant 2 minutes à vitesse moyenne. Ne vous inquiétez pas si

la pâte est assez liquide, c'est normal ! Versez ensuite la pâte dans le moule et enfournez pour 25-30 minutes à 180°C.

3. Une fois le gâteau cuit, laissez-le refroidir dans son moule pendant 10 minutes puis démoulez-le et laissez-le refroidir complètement sur une grille.

Le montage (moule diamètre 20 cm)

1. Sortez les deux bacs de glace du congélateur un peu à l'avance. Si vous avez un moule à charnière c'est top, si c'est un moule classique, chemisez-le de papier sulfurisé.

2. Une fois le gâteau complètement refroidi, enlevez le dôme s'il en a un et coupez-le en deux dans la hauteur. Poser le dessous dans le fond du moule.

3. Mélangez vos deux glaces pour qu'elles soient un peu plus malléables.

4. Garnissez la base de gâteau au chocolat de glace caramel beurre salé, tassez bien y compris sur les côtés entre le gâteau et le moule pour qu'on ne voie plus le gâteau.

5. Lissez et posez le deuxième disque de gâteau, face coupée en dessous. Garnissez de glace vanille, tassez bien, lissez, filmez le tout et placez au congélateur jusqu'au lendemain.

Décor du gâteau glacé vanille caramel

1. Préparez votre plat de service et mettez-le au congélateur un quart d'heure. Montez la chantilly, préparez votre sauce caramel beurre salé et vos décorations.

2. Sortez le gâteau glacé vanille caramel du congélateur et trempez le fond dans de l'eau bien chaude pour décoller le socle. Démoulez votre gâteau et posez-le sur votre plat de service. Faites une jolie bordure à la poche à douille, décorez de zig zag de sauce caramel et de chocolat fondu puis de perles croustillantes. Remettez tout de suite au congélateur.

3. Sortez le gâteau 10-15 minutes avant dégustation (plus ou moins suivant la température ambiante).

Les bains de sons favorisent une profonde relaxation

Le phénomène vient des Etats-Unis, où des adeptes du yoga se sont inspirés de la sonothérapie pour en tirer une variante, le «sound bath». L'idée ? Booster notre bien-être grâce aux vibrations. Le bain de sons prend aujourd'hui de l'ampleur en Europe. Principaux instruments utilisés : le gong et le bol de cristal, qui émettent une vaste gamme de vibrations. Il existe plusieurs gongs : symphoniques, plats ou planétaires (accordés sur la fréquence de rotation d'une planète). Frappé par une mailloche, chaque gong produit une seule note à visée «thérapeutique». Quant au bain de bols de cristal, il consiste à se laisser bercer par les sons émanant de ces objets en quartz caressés par un bâton. La note émise serait rattachée à un chakra, point clé gérant les énergies du corps, selon la tradition indienne. Ces bols sont parfois colorés car, en plus du quartz, ils sont aussi fabriqués à partir de pierres «guérisseuses», sur le principe de la lithothérapie.

Comment ça se passe ?

Un bain de sons peut durer de trente minutes à plus de deux heures. On s'allonge sur un tapis (ou dans un lit), les yeux fermés, sans oublier de se couvrir, et on se laisse porter par les sons. Chaque praticien élabore une session musicale et relaxante unique liée

à sa formation et à sa personnalité. En effet, le bain sonore n'est pas encore une pratique codifiée. «Pendant une séance, j'utilise environ quinze gongs et des bols tibétains fabriqués avec cinq à douze métaux», détaille Stéphane Espaignet, alias Swann, sonothérapeute, directeur de Zen and Sounds, le premier centre dédié aux bains de sons (zenand-sounds.com). «Je me sers notamment des gongs planétaires en m'inspirant de l'astrologie : si l'influence de Vénus sur notre planète est minime, je fais vibrer le gong planétaire accordé sur Vénus pour combler ce manque».

Quant à Clotilde Chaumet, professeure de yoga et fondatrice de Tihy (tihy.com), elle «joue» avec quatre bols de cristal qu'elle fait vibrer différemment, selon ce qu'elle souhaite apporter aux participants. «Le bol qui correspond au chakra de la gorge agit sur la facilité d'expression, celui du gong solaire aide à se débarrasser des toxines. L'effet attendu du bol en lien avec le chakra racine est de retrouver l'équilibre. Enfin, les vibrations du bol du chakra cœur touchent à l'évolution spirituelle». En général, le bain de sons se termine par quelques minutes de silence pour intégrer les «énergies» qui ont été déplacées.